



**Universität  
Zürich** UZH

# **Baromètre 2012 des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale**

Rapport commandé par l'Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie (OFFT)

**Moniteur du Marché d'Emploi Suisse**

# Sommaire

Introduction .....	1
1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail .....	2
[ L'entrée des diplômés des hautes écoles dans la vie active ] .....	2
2 Chômage et situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail .....	5
2.1 Chômage inscrit .....	5
2.2 Chômage de longue durée et chômage multiple .....	9
2.3 Situation professionnelle durant les premières années suivant la fin de la formation .....	10
3 Evolution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail .....	12
3.1 Variations du nombre et de la nature des diplômés .....	12
3.2 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage .....	14
4 Evolution de la demande pour les jeunes arrivant sur le marché du travail .....	15
4.1 Evolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail .....	15
4.1.1 Etendue de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail .....	16
4.1.2 Composition de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail .....	18
4.1.3 Différences saisonnières de l'offre d'emploi entre mars et en septembre .....	21
4.2 Licenciements et changements de poste involontaires .....	22
5 Conclusions .....	23
Liste des abréviations .....	25
Termes et définitions .....	25
Bibliographie .....	27
Aperçu de la méthodologie .....	28
Impressum / Contact .....	28

## Introduction

Réussir le passage de la formation professionnelle au marché du travail est une condition essentielle pour que les jeunes adultes s'intègrent avec succès dans la vie professionnelle. Publié en automne de chaque année, le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale se propose de décrire la situation professionnelle des jeunes qui viennent d'obtenir leur diplôme<sup>1</sup> et qui entrent sur le marché du travail. Il examine deux grands thèmes en particulier : d'une part, l'évolution du *chômage* et de la *situation professionnelle* des jeunes professionnels qualifiés et, d'autre part, celle des *offres d'emploi* auxquelles ils peuvent répondre. Il met en lumière les modifications qui sont intervenues depuis l'année dernière et les situe dans la perspective de l'évolution à long terme du marché de l'emploi des jeunes professionnels qualifiés.

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale est établi en automne de chaque année sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Sur la base d'indicateurs sélectionnés, le rapport fournit une vue d'ensemble succincte des principaux développements du marché de l'emploi des jeunes professionnels qualifiés. Les méthodes et les indicateurs utilisés sont décrits de manière détaillée dans la version circonstanciée du premier Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail (Sacchi & Salvisberg, 2011).

Nous tenons à exprimer nos remerciements à MM. Philipp Theiler et Bernhard Weber pour avoir coordonné le présent rapport, respectivement du côté de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et de celui du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

---

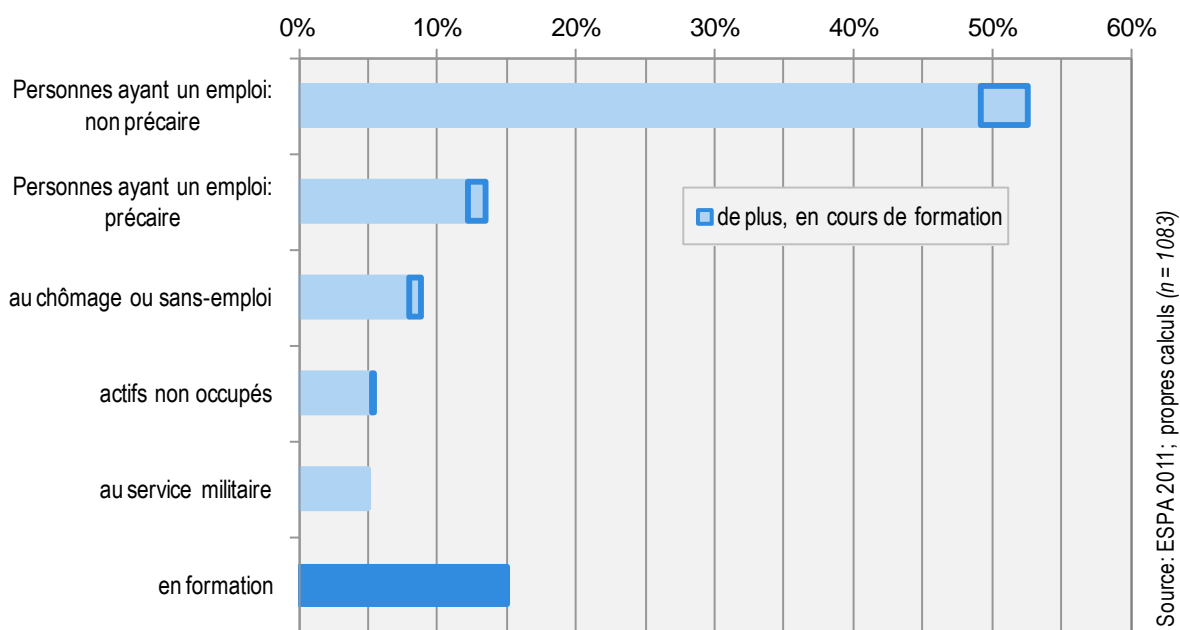
1 Dans le présent rapport, le masculin est employé pour désigner les personnes des deux sexes.

## 1 Le passage de la formation professionnelle au marché du travail

L'année dernière, environ 69 000 jeunes ont achevé en Suisse une formation professionnelle initiale (apprentissage en entreprise de trois ou de quatre ans, école de commerce, école d'informatique, formation professionnelle initiale de deux ans sanctionnée par une attestation fédérale professionnelle et formation élémentaire), soit une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente.<sup>2</sup> A la fin de leur formation professionnelle, les jeunes diplômés empruntent toutes sortes de voies : si la plupart commencent leur recherche d'emploi, d'autres sont engagés dans l'entreprise formatrice, se lancent dans une formation subséquente, accomplissent leur service militaire, partent en voyage ou mettent un terme à leur activité professionnelle, par exemple pour fonder une famille.

L'évaluation ci-dessous met en lumière, à partir de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2011, la situation diversifiée des jeunes diplômés qui viennent d'achever une formation professionnelle initiale.<sup>3</sup> Comme le révèle le graphique, environ 66 % des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale exercent une activité professionnelle, qui peut être qualifiée de non précaire quatre fois sur cinq et de précaire dans 13 % des cas.<sup>4</sup> Près de 9 % des jeunes diplômés sont sans activité professionnelle et en recherche d'emploi, pendant que 5 % n'ont pas d'activité professionnelle, sans pour autant être en recherche d'emploi. Par ailleurs, 5 % accomplissent leur service militaire. Enfin, plus de 20 % des diplômés ont entamé une nouvelle formation qu'ils suivent pour un quart en cours d'emploi («de plus, en cours de formation»). Le graphique montre bien que les jeunes diplômés s'engagent dans des voies très différentes à l'issue de leur formation et que le passage à la vie active ne se fait pas toujours sans heurts.

Graphique 1 Situation professionnelle des jeunes diplômés immédiatement après leur formation (2011)



<sup>2</sup> Les chiffres pour les écoles de commerce et les écoles d'informatique ne sont pas encore disponibles. Selon les renseignements de l'OFS, ils ne devraient guère varier. Nous avons donc procédé par approximation en reprenant les chiffres de l'année dernière.

<sup>3</sup> Base : les personnes des volées 2010 et 2011 qui ont obtenu leur diplôme en moyenne huit mois plus tôt.

<sup>4</sup> D'après la définition de l'OFS, sont considérés en situation précaire les personnes actives avec des emplois limités à moins de douze mois ou des occupations marginales, celles qui travaillent dans l'entreprise familiale et les indépendants sans employé (voir également la note 21).

Si l'on compare les résultats du graphique 1 avec ceux du Baromètre de l'année dernière, il apparaît que la répartition des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale entre les quatre situations professionnelles est restée globalement stable. La plus grande différence se situe au niveau des occupations non précaires, qui sont tendanciellement en recul, alors que les diplômés qui se trouvent en formation ou au service militaire sont un peu plus nombreux. Dans l'ensemble, les différences par rapport au dernier Baromètre sont minimales et ne sont pas avérées statistiquement.<sup>5</sup>

Le graphique 1 livre une première vue d'ensemble de la situation professionnelle des jeunes diplômés immédiatement après la fin de leur formation professionnelle initiale. Les jeunes qui viennent d'achever une formation professionnelle initiale seront désignés ci-après sous le nom de «*jeunes arrivant sur le marché du travail*». Ne sont pas pris en considération les jeunes diplômés d'une formation professionnelle initiale qui entament une nouvelle formation immédiatement après l'obtention de leur diplôme et qui renoncent ainsi, pour l'instant, à exercer une activité professionnelle. Environ 15 % des diplômés sont dans ce cas (barre bleu foncé dans le graphique). Les jeunes diplômés qui suivent une formation *en cours d'emploi* sont en revanche pris en compte.<sup>6</sup> Par conséquent, les analyses sur l'évolution du chômage se fondent uniquement sur les personnes actives (chapitres 2.1, 2.2).<sup>7</sup>

Comme le montrent les résultats des précédents Baromètres, environ 40 % des jeunes arrivant sur le marché du travail sont engagés par leur entreprise formatrice après l'obtention du diplôme. Le présent rapport s'intéresse aux jeunes arrivant sur le marché du travail qui commencent à chercher un emploi au plus tard après les examens finaux en automne. La plupart d'entre eux aspirent à trouver un poste qualifié où ils pourront mettre en pratique les aptitudes acquises lors de leur formation. Durant la recherche d'emploi, ces jeunes sont en concurrence directe avec un nombre beaucoup plus grand de professionnels qualifiés qui sont déjà depuis longtemps dans la vie active et qui disposent donc d'expérience. Si les jeunes ne trouvent aucun emploi adéquat dans le métier appris, ils peuvent accepter un travail dans lequel ils ne pourront pas entièrement mettre à profit les connaissances et les aptitudes acquises durant la formation professionnelle, s'inscrire au chômage ou envisager une formation continue. La situation des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale qui arrivent sur le marché du travail se distingue ainsi sur plusieurs points de celle des diplômés d'une haute école qui se mettent à la recherche d'un emploi à la fin de leurs études (voir explications dans l'encadré ci-dessous).

Le passage de la formation professionnelle initiale au marché du travail et la recherche d'emploi qu'il implique s'accompagnent d'un risque de chômage accru. C'est l'une des raisons pour lesquelles les jeunes sont plus fortement touchés par le chômage que les personnes plus âgées (Weber & Duttweiler, 2010 ; Bell & Blanchflower, 2010). Cette situation transitoire particulière peut également expliquer pourquoi le chômage des jeunes – en Suisse et ailleurs – est particulièrement sensible à la conjoncture (OCDE, 2008). Les variations du chômage conjoncturel touchent dans une bien plus forte mesure la catégorie des jeunes arrivant sur le marché du travail, bien que le *niveau* moyen du chômage des jeunes en Suisse demeure extrêmement bas en comparaison internationale (Scarpetta & Sonnet, 2012).

Le niveau du chômage au moment de l'entrée dans la vie active ne varie pas seulement sous l'effet de facteurs conjoncturels (et saisonniers). Il peut aussi et surtout augmenter ou diminuer à long terme en raison de modifications structurelles sur le marché du travail. Comme en atteste le Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011), le chômage au moment de l'entrée dans la vie active s'est, de fait, accru à long terme en comparaison de phases similaires de la conjoncture, et ce, de façon plus marquée que pour les professionnels qualifiés expérimentés plus âgés. Les résultats sur l'évolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail semblent indiquer que l'augmentation à long terme du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail soit dû à un recul de l'offre de

---

5 Dans le présent rapport, la probabilité d'une erreur ( $\alpha$ ) dans les différences et les évolutions décrites est statistiquement limitée à 5 % (voir aussi l'aperçu de la méthodologie en annexe).

6 Les personnes effectuant leur service militaire sont classées dans les différentes catégories en fonction de leur statut sur le marché du travail.

7 Conformément à la définition de l'ESPA, à l'exception des apprentis.

postes adéquats auxquels ils peuvent répondre. Si la demande en professionnels qualifiés demeure soutenue en Suisse, les postes mis au concours sont de plus en plus souvent assortis d'exigences que les jeunes arrivant sur le marché du travail ne sont pas en mesure de satisfaire, notamment en ce qui concerne l'expérience professionnelle et la formation continue. Selon les résultats des précédents Baromètres, les jeunes arrivant sur le marché du travail doivent aujourd'hui surmonter des obstacles bien plus élevés qu'il y a dix ans lors de la recherche de leur premier emploi.

Pour pouvoir déceler et apprécier au mieux les variations à long terme intervenant sur le marché du travail des jeunes professionnels qualifiés, il est nécessaire de disposer de séries d'indicateurs remontant aussi loin que possible dans le passé et couvrant, dans l'idéal, plusieurs cycles conjoncturels complets de manière à pouvoir distinguer entre les fluctuations conjoncturelles et les tendances à long terme. Quand les données disponibles le permettent, notre examen se fonde donc sur des périodes aussi longues que possible.

### **L'entrée des diplômés des hautes écoles dans la vie active**

L'entrée des diplômés universitaires et des diplômés HES dans la vie active diffère sur plusieurs points de celle des diplômés d'une formation professionnelle initiale. En premier lieu, la durée de la formation et partant, l'âge au moment de l'obtention du diplôme dépendent beaucoup de la branche d'études choisie : selon les cas, les diplômés d'une haute école sont âgés en moyenne de 26 à 35 ans à la fin de leurs études (Office fédéral de la statistique, 2011a), tandis que les diplômés de la formation professionnelle initiale ont en général entre 18 et 21 ans (voir la note 13). En outre, les examens finaux de la formation professionnelle initiale ont toujours lieu en automne. Ce facteur saisonnier, à savoir une synchronisation des examens finaux, est inexistant dans les hautes écoles.

En Suisse, les perspectives d'emploi des diplômés des hautes écoles sont dans l'ensemble très favorables, qu'il s'agisse du niveau de revenu ou du risque de chômage. Selon les derniers chiffres de l'OFS (tableau 03.03.02.14 de l'ESPA), le taux de sans-emploi, dans la population résidente, des personnes au bénéfice d'un diplôme du degré tertiaire s'établit, en moyenne à long terme (depuis 1996), à environ 2,5 %, contre 3,4 % pour les personnes titulaires d'un titre du degré secondaire II (formation professionnelle initiale et diplômes de culture générale) et 6,4 % pour les personnes sans formation postobligatoire. La relation entre le taux de chômage des diplômés du degré secondaire II et celui des diplômés du degré tertiaire s'est légèrement décalée à long terme en faveur des formations du degré tertiaire (à ce propos, voir Wyss, 2008 : 10). Ce déplacement est dû à la hausse à long terme de la demande en titres du degré tertiaire sur le marché du travail (voir p.ex. Sacchi, Salvisberg & Buchmann, 2005).<sup>8</sup>

Même si les perspectives d'emploi des diplômés des hautes écoles en Suisse sont bonnes, voire très bonnes, l'entrée dans la vie active ne se déroule pas toujours sans heurts. La rapidité à trouver un emploi adéquat dépend largement de la situation actuelle sur le marché du travail, mais aussi de la branche d'études, du type de haute école, de la région et de facteurs individuels (OFS, 2003, 2011b). Du fait de la demande soutenue en titres du degré tertiaire, les difficultés rencontrées lors de la recherche du premier emploi et le chômage qui s'en suit ont eu tendance à diminuer à long terme, comme le révèlent les résultats des enquêtes de l'OFS auprès des personnes diplômées des hautes écoles (OFS, 2009 : 6 ; 2011b : 19-22). Les diplômés des hautes écoles estiment que leur *absence d'expérience professionnelle* représente leur principal point faible lorsqu'ils se mettent à la recherche d'un emploi après l'obtention de leur diplôme. A l'inverse, les diplômés qui peuvent déjà faire valoir une expérience professionnelle ou qui ont accompli un stage et qui disposent de réseaux et de contacts professionnels trouvent beaucoup plus facilement un emploi (OFS, 2003).

<sup>8</sup> Comme le montre une exploitation propre des données de l'ESPA, il en va de même pour la formation professionnelle initiale : selon une estimation de tendance linéaire, le taux des sans-emploi dans la population résidente au bénéfice d'un diplôme de la formation professionnelle initiale s'est légèrement accru depuis 1991, passant de 2,8 % à 3,7 %, alors qu'il est resté inchangé à 2,5 % chez les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire.

## 2 Chômage et situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons tout d'abord à l'évolution du chômage et de la situation professionnelle des jeunes qui viennent d'achever une formation professionnelle initiale. Pour ce faire, nous comparerons d'une part les jeunes professionnels qualifiés (c'est-à-dire les jeunes entre 18 et 25 ans avec un diplôme de la formation professionnelle initiale) avec des personnes du même âge *sans* formation postobligatoire.<sup>9</sup> Cette comparaison nous permettra de déterminer dans quelle mesure l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle initiale influe sur le chômage et la situation professionnelle durant les premières années de la vie active. Nous établirons d'autre part un parallèle entre la situation professionnelle de ces deux groupes de jeunes et celle d'adultes aux qualifications comparables qui se trouvent en plein dans leur vie active (entre 26 et 54 ans). Cette démarche permettra de dégager l'évolution de la situation professionnelle des jeunes par rapport à celle de personnes plus âgées possédant des qualifications similaires.

Les deux premiers sous-chapitres traiteront plus particulièrement du chômage inscrit (2.1) et de l'évolution du chômage de longue durée et du chômage multiple (2.2). Dans le sous-chapitre suivant, nous nous pencherons plus attentivement sur la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail en prenant également en considération les occupations précaires (2.3).

### 2.1 Chômage inscrit

Entre octobre 2011 et septembre 2012, quelque 12 400 jeunes en moyenne (18-25 ans) au bénéfice d'un diplôme sanctionnant une formation professionnelle initiale se sont inscrits au chômage auprès d'un office régional de placement (ORP). Près de 5 700 jeunes sans formation postobligatoire et de la même tranche d'âge se trouvaient dans la même situation. Par rapport à la même période de l'année précédente, ces chiffres ont à nouveau légèrement reculé, de respectivement 4 % pour le premier groupe et de 8 % pour le second. Le recul correspond ainsi, pendant la période considérée, à une baisse du nombre total de chômeurs inscrits chez les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale. Chez les jeunes sans formation postobligatoire, la diminution est même encore un peu plus marquée.

Les *taux de chômage* pour chaque mois pour les deux groupes de jeunes sont représentés dans le *graphique 2*. Les taux de chômage des 26-54 ans possédant des qualifications similaires y figurent également. Les taux correspondent à la part de chômeurs inscrits (selon la définition du SECO) dans la population active (sans les personnes en formation) par catégorie d'âge et niveau de formation. Le nombre de personnes appartenant aux groupes considérés a été estimé sur la base de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).<sup>10</sup>

Selon ces taux, le chômage a légèrement reculé en moyenne annuelle (octobre 2011 à septembre 2012) en comparaison de l'année précédente (octobre 2010 à septembre 2011) pour les quatre groupes considérés. Au cours des douze derniers mois, il s'est toutefois à nouveau légèrement accru dans les quatre groupes : de septembre 2011 à septembre 2012, le taux de chômage est passé de 5,6 % à 6,2 % (18-25 ans) et de 2,7 % à 2,9 % (26-54 ans) chez les professionnels qualifiés et de 8,2 % à 8,8 % (18-25 ans) et de 5,5 % à 6,0 % (26-54 ans) chez les personnes sans formation postobligatoire. Les chiffres de septembre sont toutefois trompeurs dans la mesure où le taux de chômage des jeunes professionnels qualifiés arrivant sur le marché du travail atteint exactement son pic saisonnier à ce moment-là.

Si l'on fait abstraction des fluctuations saisonnières, le classement des quatre groupes en termes de risque de chômage demeure stable. Première constatation : les jeunes mais aussi les adultes sans formation postobligatoire sont beaucoup plus souvent confrontés au chômage que les personnes de la

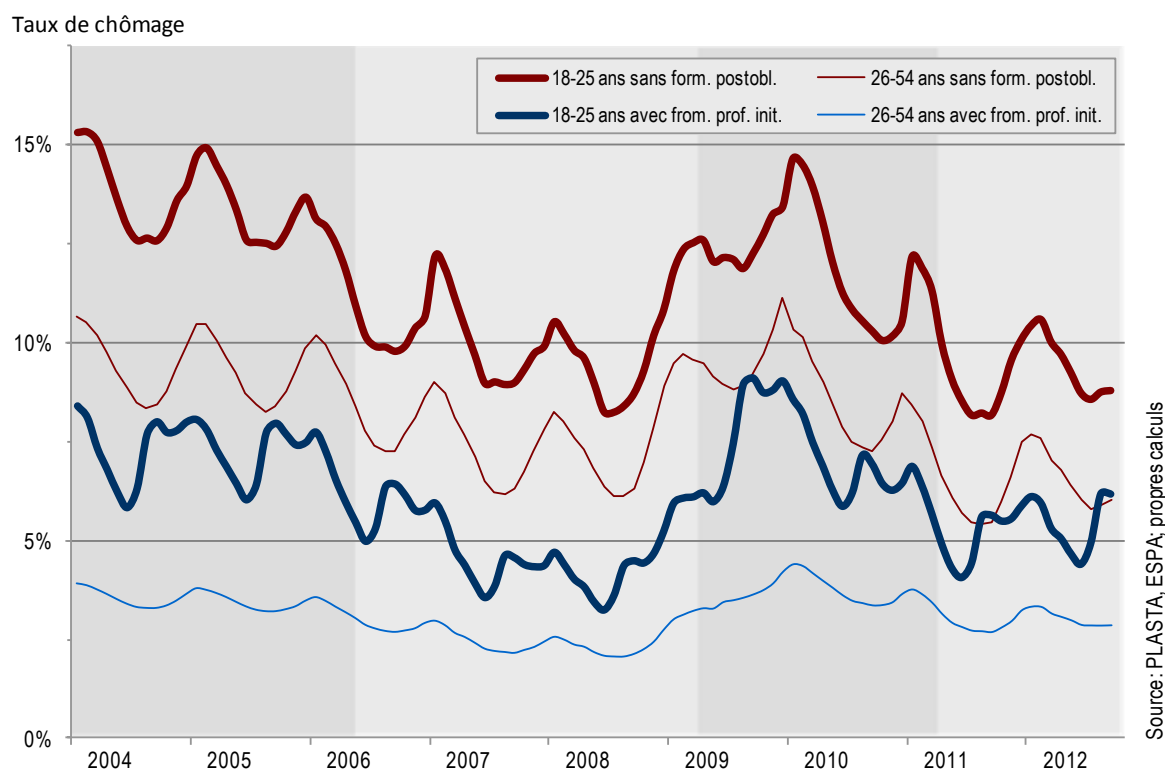
---

<sup>9</sup> Il n'est malheureusement pas possible d'identifier directement les jeunes professionnels qualifiés au chômage à l'aide des données PLASTA. Comme le montre une validation de différentes possibilités d'opérationnalisation, le groupe des 18-25 ans permet de saisir l'arrivée sur le marché du travail et les premières années de la vie professionnelle pour la grande majorité des jeunes.

<sup>10</sup> Calculs propres sur la base des données du deuxième trimestre ; voir aussi la note 22.

même tranche d'âge au bénéfice d'une formation professionnelle initiale. Au cours des douze derniers mois, les taux de chômage des jeunes et des adultes sans formation postobligatoire étaient respectivement 1,7 fois et 2,2 fois plus élevés que chez les professionnels qualifiés de la tranche d'âge correspondante (valeur moyenne d'octobre 2011 à septembre 2012). L'achèvement d'une formation professionnelle initiale continue donc d'exercer un fort effet protecteur contre le chômage. En moyenne à long terme (depuis 2004), les taux de chômage des personnes sans formation postobligatoire sont même respectivement 1,9 fois et 2,6 fois plus élevés que ceux des professionnels qualifiés de la même tranche d'âge. Entre 2008 et 2010 surtout, les taux de chômage des personnes sans formation postobligatoire et ceux des professionnels qualifiés se sont légèrement rapprochés, tant chez les 18-25 ans que chez les 26-54 ans. L'écart entre les professionnels qualifiés et les personnes sans formation postobligatoire est ensuite resté stable. C'est une évolution qu'il faut donc continuer de surveiller.

Graphique 2 Taux de chômage selon l'âge et la formation (progression par mois, 2004-2012)



Deuxième constatation : les résultats confirment que les jeunes en général sont plus souvent victimes du chômage que les adultes ayant des qualifications comparables. En moyenne à long terme, les jeunes sans formation postobligatoire et les jeunes professionnels qualifiés sont respectivement 1,3 fois et un peu moins de 2 fois plus souvent au chômage que les adultes avec une formation comparable. L'écart sensiblement plus marqué enregistré chez les jeunes avec formation est dû aux difficultés caractéristiques qu'ils rencontrent lors de leur entrée dans la vie active. Le chômage des jeunes professionnels qualifiés demeure néanmoins inférieur à celui des 26-54 ans sans formation postobligatoire, même si les taux se sont quelque peu rapprochés au cours de ces dernières années (graphique 2).<sup>11</sup>

Sur l'axe temporel, le graphique 2 laisse apparaître des variations saisonnières marquées, qui se superposent aux évolutions à long terme. Durant les mois d'hiver, les taux de chômage enregistrent une augmentation due à des facteurs saisonniers dans les quatre groupes considérés. Chez les jeunes professionnels qualifiés, une seconde hausse saisonnière, encore plus forte, se produit en septembre lors-

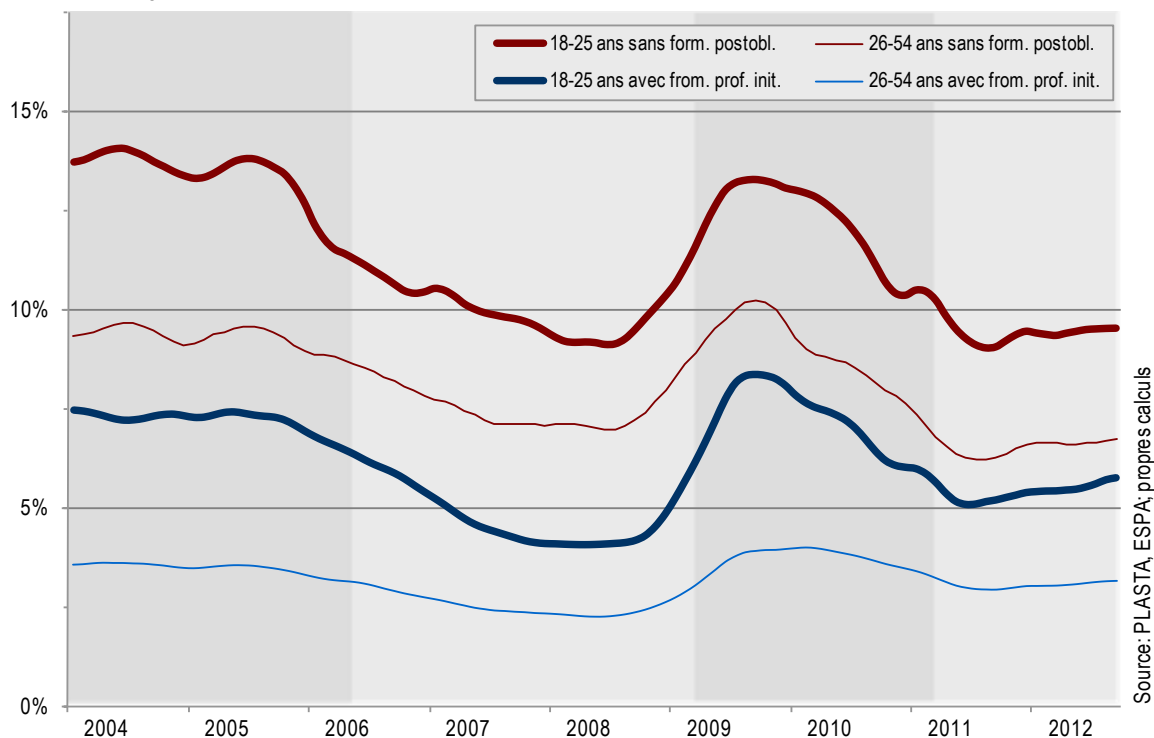
11 En moyenne à long terme, le taux de chômage des 26-54 ans sans formation postobligatoire dépasse de 34 % celui des professionnels qualifiés de 18 à 25 ans. En 2011 et en 2012, la différence n'est plus que de respectivement 22 % et 21 %.



que les anciens apprentis entrent sur le marché du travail après les examens finaux. Du fait de ces importantes variations saisonnières, il est difficile, à l'aide du graphique 2, de tirer des conclusions définitives sur l'évolution du chômage à long terme. Le graphique suivant présente donc également les taux de chômage épurés des variations saisonnières.<sup>12</sup>

Graphique 3 **Taux de chômage sans les variations saisonnières selon l'âge et la formation (progression par mois, 2004-2012)**

Taux de chômage, variations saisonnières et aléatoires comprises



Source: PLASTA, ESPA; propres calculs

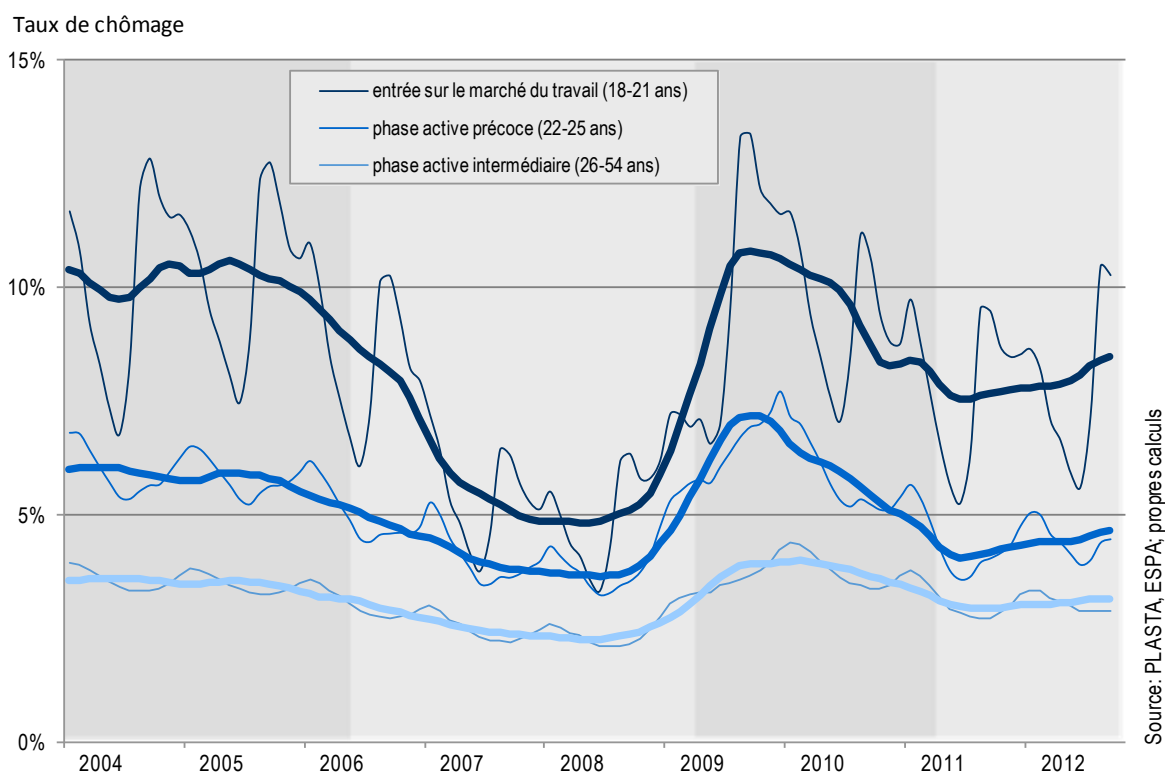
En se fondant sur les courbes désaisonnalisées, on constate, depuis le milieu de 2011, une légère hausse des taux de chômage dans les quatre groupes. Le taux de chômage des jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale est celui qui a le plus progressé (+0,7 point), pendant que celui des professionnels qualifiés plus âgés est resté pratiquement inchangé (+0,2 point). La hausse atteint 0,5 point dans les deux groupes sans formation postobligatoire. Comme le montre la tendance à long terme depuis 2004, l'évolution du chômage dans les quatre groupes est fortement tributaire des *aléas de la conjoncture*. Lors des périodes de haute conjoncture (avec un taux de chômage inférieur à la moyenne, zones claires sur le graphique), le taux de chômage est nettement plus bas et, dans les périodes de conjoncture défavorable (zones sombres), plus élevé que la moyenne à long terme. Le chômage des jeunes, et notamment celui des jeunes professionnels qualifiés, augmente toujours fortement dans les périodes de basse conjoncture, avant de se replier rapidement dans des proportions supérieures à la moyenne. Selon les courbes épurées des variations saisonnières, il apparaît également que le chômage des personnes sans formation postobligatoire a évolué de façon légèrement plus favorable au cours de ces dernières années que celui touchant les deux groupes de professionnels qualifiés. Les taux de chômage des professionnels qualifiés des deux groupes d'âge se situent environ deux cinquièmes au-dessus du niveau de la fin de la dernière période de haute conjoncture en 2008, alors que

12 Les données épurées des variations saisonnières et aléatoires ont été obtenues avec la méthode Census I (modèle multiplicatif) ; les résultats diffèrent légèrement de ceux obtenus précédemment, car le filtrage a pu s'appuyer sur des séries plus longues.

ceux des personnes sans formation postobligatoire sont restés inchangés (26-54 ans), voire ont légèrement reculé (18-25 ans) dans le même temps.

Pour analyser de manière plus détaillée l'évolution du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail, nous avons subdivisé les jeunes professionnels qualifiés en deux groupes, les 18-21 ans d'une part et les 22-25 ans d'autre part. Les premiers se situent dans l'âge typique d'entrée sur le marché du travail ; c'est en effet à cet âge que la grande majorité des diplômés de la formation professionnelle initiale obtient le diplôme.<sup>13</sup> Les 22-25 ans sont quant à eux dans la phase précoce de la vie active, puisqu'ils ont généralement déjà accompli le passage dans le monde du travail, sans toutefois disposer de l'expérience du groupe des 26-54 ans avec lesquels ils sont comparés (phase intermédiaire de la vie active).

Graphique 4 **Taux de chômage des professionnels qualifiés par catégories d'âge détaillées (progression par mois, 2004-2012)**



Le graphique 4 montre l'évolution du chômage pour les deux groupes de jeunes professionnels qualifiés en comparaison de celle des professionnels qualifiés plus âgés qui se trouvent au milieu de leur vie active. Les courbes désaisonnalisées et non désaisonnalisées (soit les traits épais et les traits fins) sont représentées conjointement. Deux phénomènes retiennent particulièrement l'attention : d'une part, la hausse saisonnière très prononcée du chômage des jeunes faisant leur entrée sur le marché du travail en automne, qui apparaît de manière encore beaucoup plus marquée que dans le graphique 2 chez les jeunes en âge typique d'entrer sur le marché du travail. Le rapide recul subséquent jusqu'en juin, qui s'observe également en 2012, permet de conclure que beaucoup des jeunes diplômés d'abord au chômage ont trouvé un emploi relativement rapidement. D'autre part, il ressort que les professionnels qualifiés en âge typique d'entrer sur le marché du travail continuent d'être beaucoup plus souvent au chômage, y compris pour l'année en cours, non seulement que les professionnels plus âgés et plus expérimentés, mais aussi que les professionnels qualifiés qui se trouvent dans la phase précoce de la vie active. Tant les effets saisonniers marqués que le haut niveau de chômage à l'âge d'entrer sur le

13 Résultat obtenu à partir d'une exploitation propre des données de l'enquête longitudinale TREE (<http://tree.unibas.ch/>).

marché du travail sont liés à la *situation transitoire* à la fin de la formation, qui s'accompagne souvent d'une phase de recherche d'emploi et, par conséquent, d'un risque accru de chômage.

Epuré des variations saisonnières, le taux de chômage des professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail a oscillé, depuis 2004, entre 4,8 % (mai 2008) et 10,8 % (septembre 2009) en fonction des aléas de la conjoncture. En septembre 2012, il atteignait 8,5 %, soit un dixième en dessus du niveau de 2011. Il est ainsi presque 1,8 fois plus élevé que lors de son dernier plus bas niveau à la fin de la dernière période de haute conjoncture en 2008. Chez les professionnels qualifiés plus âgés, les taux de chômage sont seulement 1,3 fois (22-25 ans) et 1,4 fois (26-54 ans) plus élevés que les valeurs minimales enregistrées en 2008. Comme l'avaient déjà révélé les précédents Baromètres et comme l'illustre également le graphique 4, la situation de l'emploi des professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail s'est détériorée depuis 2008 par rapport aux professionnels qualifiés qui se trouvent dans la phase précoce de la vie active ou en milieu de carrière.<sup>14</sup>

Si l'on considère l'évolution du chômage depuis 2004, le *rapport* entre les taux de chômage des trois groupes d'âge est toutefois resté relativement stable. Dans une perspective à plus long terme, cependant, les conclusions des premiers Baromètres (Sacchi & Salvisberg, 2011 : 12-16, 19-21) montrent que le chômage des jeunes professionnels qualifiés a augmenté nettement plus fortement, surtout après 2001, que celui des professionnels qualifiés qui se trouvent dans la phase intermédiaire de la vie active. Entre 2001 et 2004 en particulier, l'écart entre ces groupes d'âge s'est creusé et ne s'est plus jamais entièrement comblé depuis, même dans les périodes où la situation sur le marché de l'emploi était favorable, comme on le voit dans le graphique 4.

Il convient de remarquer que les résultats présentés jusqu'ici sur le *chômage inscrit* ne renseignent que sur le chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP). Or, une partie importante des chercheurs d'emploi n'est pas inscrite auprès d'un ORP. C'est pourquoi nous avons aussi étudié, outre le chômage inscrit, la situation des professionnels qualifiés *sans emploi* non inscrits auprès d'un ORP.<sup>15</sup> Pour cela, nous avons utilisé les données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), avec lesquelles il est possible de déterminer les taux de sans-emploi dans les différents groupes de professionnels qualifiés considérés.<sup>16</sup>

Les résultats de cette analyse, qui ne seront pas présentés en détail ici, montrent que le chômage des professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail a diminué de près de moitié entre 2010 et 2011. Le recul du chômage s'observe également, quoique de manière atténuée, chez les professionnels qualifiés qui se trouvent au début ou au milieu de leur vie active. Même si les jeunes arrivant sur le marché du travail ont en moyenne plus bénéficié de la conjoncture favorable, on constate, dans une perspective à long terme allant de 1991 à 2011, un écart statistique significatif entre le taux de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail et celui des professionnels qualifiés plus âgés. La tendance que nous avons déjà observée à propos de l'évolution du chômage inscrit se confirme donc.

## 2.2 Chômage de longue durée et chômage multiple

Comme on l'a vu dans les chapitres précédents, les jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail et ceux au début de leur vie active sont plus souvent touchés par le chômage. Réussir le passage de la formation à la vie active est très important pour la suite de l'évolution professionnelle. Traverser une période de chômage précisément lors de cette phase critique peut avoir un effet extrêmement défavo-

---

<sup>14</sup> Le rapport entre les taux épurés des variations saisonnières lors de l'âge d'entrée sur le marché du travail et au début de la vie active a augmenté entre 2008 et 2012, passant de 1,3 à 1,8 (valeur moyenne de janvier à septembre). Le rapport correspondant pour les personnes faisant leur entrée sur le marché du travail et pour celles en phase active intermédiaire est simultanément passé de 2,1 à 2,6.

<sup>15</sup> Pour plus de détails : Buhmann et al. (2000).

<sup>16</sup> Pour l'exploitation, les données de l'ESPA jusqu'en 2011 sont disponibles. Les estimations pour le 2<sup>e</sup> trimestre de chaque année sont comparables pendant une longue période. Pour les 18-21 ans arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale – qui ne forment qu'une petite part de l'échantillon – les estimations annuelles ne sont pas très précises.

nable sur la suite du parcours professionnel, à plus forte raison lorsque cette période est de longue durée.<sup>17</sup> Dans ce contexte, le baromètre étudie également l'évolution du chômage de longue durée et du chômage multiple chez les jeunes professionnels qualifiés, deux indicateurs révélant des problèmes sérieux liés à l'emploi qui laissent présager des conséquences négatives sur le futur déroulement de la vie active.

La plupart du temps, le *chômage de longue durée* demeure faible chez les jeunes. En effet, ils trouvent en général rapidement du travail et restent rarement plus d'une année au chômage (Secrétariat d'Etat à l'économie, SECO, 2010). Le taux de chômage de longue durée des jeunes professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail est sensiblement plus faible, y compris pour l'année en cours, que celui des professionnels qualifiés dans la phase intermédiaire de la vie active. En septembre 2012, il s'établissait à 0,1 % chez les jeunes en âge d'entrer sur le marché du travail et à 0,4 % chez les professionnels qualifiés plus âgés.<sup>18</sup> Les taux de chômage de longue durée sont eux aussi fortement tributaires des variations de la conjoncture. Il est toutefois impossible d'identifier des tendances à long terme depuis 2004. Pendant toute la période considérée, les jeunes arrivant sur le marché du travail ne restent ainsi que rarement plus d'un an au chômage.

L'indicateur du *chômage multiple* recense les professionnels qualifiés qui, après une interruption d'un an au maximum, s'inscrivent à nouveau auprès d'un ORP.<sup>19</sup> Il indique si le chômage de certains groupes de professionnels qualifiés persiste au point que de très longues périodes de chômage ne sont que brièvement entrecoupées de périodes d'activité professionnelle temporaire. Les résultats indiquent que les jeunes professionnels qualifiés sont en moyenne plus touchés par le chômage multiple, surtout en périodes de basse conjoncture. Selon la situation économique, les taux peuvent être 1,2 à 2 fois plus élevés que pour les professionnels qualifiés plus âgés. Durant les douze derniers mois (octobre 2011 – septembre 2012), ces taux n'ont pas varié et s'établissaient à 1,5 % chez les 18-25 ans et à 1 % chez les 26-54 ans. Les taux de chômage multiple varient eux aussi fortement en fonction de la conjoncture. Comme pour le chômage de longue durée, aucune tendance ne peut cependant être identifiée depuis 2004.

Dans l'ensemble, rien n'indique que les professionnels qualifiés au début de leur vie active sont plus souvent confrontés qu'autrefois à des problèmes d'emploi persistants dans des périodes de conjoncture comparables. Il est à noter toutefois que l'indicateur de chômage multiple prend uniquement en considération les réinscriptions à court terme auprès des ORP intervenant en l'espace d'un an. Selon une étude AMOSA (*Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug*), les réinscriptions dans les cinq ans dans la zone AMOSA ont considérablement augmenté (*Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz*, 2010).

### 2.3 Situation professionnelle durant les premières années suivant la fin de la formation

Ce chapitre fournit une vue d'ensemble différenciée de la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail, en distinguant entre les actifs occupés dans des emplois précaires ou non précaires, les personnes en quête d'un emploi et les personnes sans activité professionnelle.<sup>20</sup> Nous déterminerons les conditions de travail précaires caractérisées par des facteurs d'incertitude sur la base de la définition de l'Office fédéral de la statistique.<sup>21</sup> Nous saisissons également l'occasion de délimiter, un peu mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent à l'aide des critères de l'âge et de la

---

17 Voir p.ex. Furnham (1985), Vandenberghe (2010) ainsi que Scarpetta, Sonnet et Manfredi (2010).

18 Comme les jeunes arrivant sur le marché du travail sont considérés comme chômeurs de longue durée au minimum un an après la fin de leur formation, l'âge d'entrée sur le marché du travail correspond ici au groupe des 19-22 ans.

19 Ils font partie des chômeurs multiples tant qu'ils ne sont pas restés au minimum douze mois sans s'inscrire au chômage.

20 L'Office fédéral de la statistique publiait autrefois un indicateur similaire, qui incluait cependant aussi les personnes ayant un titre de formation professionnelle supérieure.

21 Depuis 2010, le travail à la maison ne peut plus être identifié et considéré comme une occupation précaire sur la base des données trimestrielles de l'ESPA. Les conditions de travail précaires concernent donc les actifs occupés dans des emplois marginaux ou à durée limitée, les personnes dans l'entreprise familiale et les indépendants sans employé.

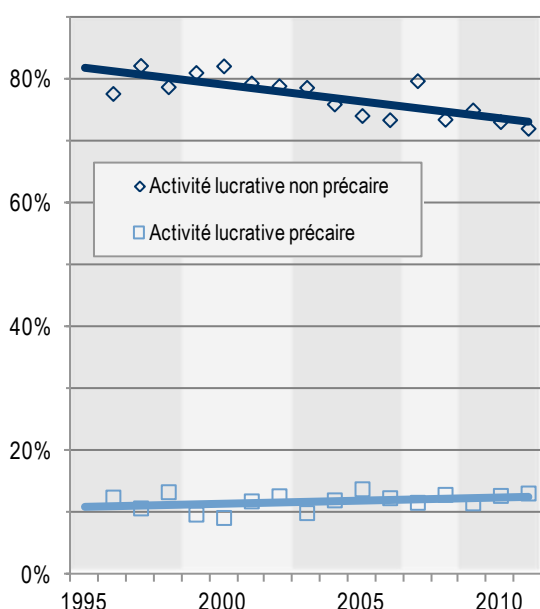
formation, le groupe des jeunes arrivant sur le marché du travail à partir des données de l'ESPA. Dans ce chapitre, nous prendrons en compte tous les jeunes qui ont *achevé une formation professionnelle initiale au plus tard durant les trois dernières années* et qui ne se trouvent pas en formation actuellement.

Le graphique suivant montre la répartition des jeunes arrivant sur le marché du travail entre les quatre situations professionnelles décrites pour la période allant de 1996 à 2011.<sup>22</sup> Selon ces données actualisées, rien n'indique que l'évolution à long terme observée dans les précédents Baromètres se soit modifiée sensiblement.

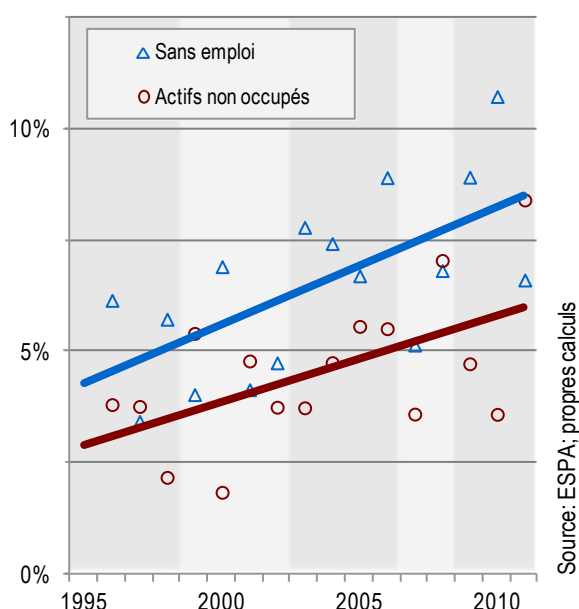
La dernière valeur de mesure pour l'année 2011 (graphique 5a) s'inscrit bien dans la tendance à long terme indiquant un recul de la part des actifs ayant des occupations non précaires. Elle s'établissait à 72 %, après un nouveau recul d'un point. La part des jeunes en situation de travail précaire est par contre restée pratiquement inchangée à 13 %.

Graphique 5 Evolution de la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail, 1996-2011<sup>23</sup>

a) Proportion de jeunes arrivant sur le marché du travail



b) Proportion de jeunes arrivant sur le marché du travail



Selon la dernière valeur de mesure pour le deuxième trimestre 2011, le *taux de chômage* était de 6,6 %, ce qui représente un sensible recul, quoique peu avéré statistiquement, par rapport au deuxième trimestre de 2010 (10,8 %) (graphique 5b). Il n'est pas possible de conclure à un revirement de tendance par rapport à la hausse à long terme indiquée dans la courbe de tendance linéaire, parce que les estimations annuelles sont trop imprécises et qu'elles sont fortement éparpillées autour de la tendance à long terme.<sup>22</sup> Indépendamment du recul enregistré durant la dernière période de hausse, on observe, pendant toute la période allant de 1996 à 2011, une tendance à la hausse bien plus significative. Selon cette courbe de tendance, le taux de chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail a augmenté à long terme, passant de 4,6 % à 8,5 %.

<sup>22</sup> L'ESPA étant désormais réalisée chaque trimestre, sa pondération a été adaptée en conséquence ; pour l'année 2009, l'interruption dans les séries de mesure qui en a résulté a été obtenue grâce à un double calcul utilisant les anciennes et les nouvelles pondérations.

<sup>23</sup> Les lignes représentent la tendance linéaire de la progression, les différents points de mesure les estimations pour le 2<sup>e</sup> trimestre de chaque année. Les points de mesure se fondent sur des échantillons relativement petits comprenant au minimum 226 et au maximum 894 observations.

En parallèle, la *part des personnes sans activité professionnelle* a doublé entre 1996 et 2011 pour s'établir à 6 %, conformément à la tendance à long terme. Le point de mesure actuel pour le deuxième trimestre 2011 se situe sensiblement au-dessus de la valeur du deuxième trimestre 2010 et même très au-dessus de la tendance à long terme, mais il n'est pas possible d'en conclure avec certitude, pour les raisons évoquées plus haut, que la tendance à long terme s'est modifiée. Etant donné que les personnes en formation sont exclues de cette analyse, les résultats montrent que la part des jeunes professionnels qualifiés qui n'ont pas d'emploi et qui ne sont pas en formation a eu tendance à augmenter dans une perspective à long terme.

Si nous comparons enfin la situation professionnelle des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale avec celle des 18-25 ans sans formation postobligatoire (pas de graphique), les résultats de l'ESPA 2011 ne diffèrent que légèrement de ceux des années précédentes : les *jeunes qui n'ont achevé aucune formation* sont 1,7 à 1,8 fois plus souvent en situation de travail précaire, sans emploi ou sans activité professionnelle (et ne sont pas en formation non plus). Par conséquent, quelque 50 % seulement de ces jeunes se trouvaient en 2011 dans une situation de travail non précaire, contre un peu moins de 75 % chez les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale. Comme pour le chômage inscrit (chapitre 2.1), les différences de situation professionnelle entre les professionnels qualifiés et les personnes sans formation postobligatoire ont légèrement diminué au cours de ces dernières années. Elles n'en demeurent pas moins significatives et témoignent de l'effet positif de l'achèvement d'une formation professionnelle initiale sur les perspectives professionnelles des jeunes.

### 3 Evolution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail

Ce chapitre étudie la question du marché du travail pour les jeunes entrant dans la vie active du point de vue de l'offre. En nous fondant sur la statistique de la formation de l'OFS, nous décrivons dans un premier temps l'évolution du nombre de diplômes de formation professionnelle et de culture générale du degré secondaire II (3.1). Il convient de noter qu'en raison de la modernisation de la statistique de la formation, les chiffres pour 2011 n'étaient pas encore tous disponibles. Nous avons donc dû, ponctuellement, nous appuyer sur des estimations.<sup>24</sup> Dans un second temps, nous nous intéresserons au nombre d'anciens apprentis qui ont été engagés dans leur entreprise formatrice après l'obtention de leur diplôme («taux de restants») et qui ne se mettent donc pas à la recherche d'un emploi (3.2).

#### 3.1 Variations du nombre et de la nature des diplômes

En Suisse, la formation professionnelle initiale est le type de formation le plus important du degré secondaire II. D'après les derniers chiffres sur la volée 2011, sur les quelque 93 000 titres du degré secondaire II décernés en 2011, près de 75 % l'ont été dans la formation professionnelle initiale (graphique 6a). Si cette part est en léger recul depuis le milieu des années 90, quand elle atteignait encore près de 80 %, elle demeure toutefois extrêmement élevée. Dans le même temps, la part des certificats de culture générale du degré secondaire II, au nombre desquels figure le certificat de maturité gymnasiale, a quant à elle légèrement progressé.

Selon la définition de l'Office fédéral de la statistique utilisée dans ce rapport, la formation professionnelle initiale comprend les apprentissages en entreprise d'une durée de trois ou quatre ans, les écoles de formation professionnelle à plein temps (en particulier les écoles de commerce et les écoles d'informatique), les formations professionnelles initiales de deux ans sanctionnées par une attestation fédérale et les formations élémentaires. En automne 2011, quelque 69 000 personnes ont achevé une

---

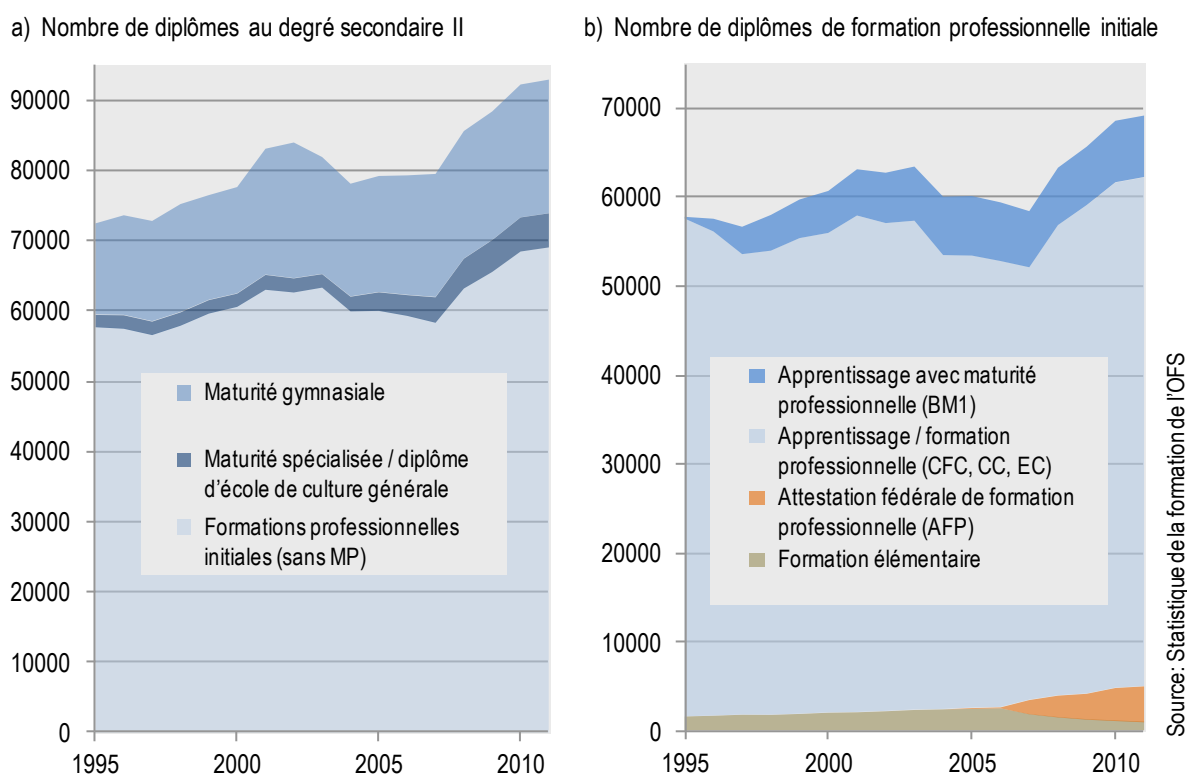
<sup>24</sup> Au moment de la rédaction du présent rapport, le nombre de diplômes des écoles de commerce, de maturités spécialisées, de diplômes de formation générale et de maturités professionnelles intra-CFC (MP1) n'était pas encore connu. Par conséquent, il a été estimé sommairement sur la base des données des années précédentes. Selon les renseignements de l'OFS, il ne devrait pas varier beaucoup (à l'exception évent. de la maturité spécialisée, qui n'est actuellement pas très importante quantitativement).

formation professionnelle initiale (graphique 6b). Le nombre de diplômés a ainsi augmenté de 1 % depuis l'année précédente et de 18 % au total depuis 2007, ce qui a pu légèrement intensifier la concurrence entre les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi adéquat. Les jeunes arrivant sur le marché du travail qui postulent pour un emploi se retrouvent déjà de toute façon en concurrence avec un nombre de professionnels plus âgés aux qualifications comparables ou supérieures de sorte que la concurrence entre les jeunes diplômés est certainement influencée seulement de manière marginale par le nombre de diplômes décernés.

D'après les dernières *prévisions de l'Office fédéral de la statistique*, le nombre de diplômés de la formation professionnelle initiale a atteint son pic en 2011 (Office fédéral de la statistique, 2011c). L'OFS s'attend à ce que leur nombre recule de 7 % jusqu'en 2020. Par conséquent, le nombre de diplômes de la formation professionnelle initiale devrait passer de 69 000 à 65 000 environ.

En 2011 également, parmi les diplômés d'une formation professionnelle initiale, une forte majorité, de quelque 89 %, a achevé un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans).<sup>25</sup> En chiffres absolus, ce taux représentait un peu moins de 61 000 personnes pour 2011. L'expérience montre que 12 % d'entre eux, une part stable depuis 2004, décrochent une *maturité professionnelle* en parallèle au CFC (maturité professionnelle intra-CFC MP1).

Graphique 6 **Diplômes de formation générale et diplômes professionnels du degré secondaire II, 1994-2011**



Une minorité des diplômés de la formation professionnelle initiale accomplit l'une des formations s'adressant à des jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques, parmi lesquelles les formations professionnelles initiales de deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et les formations professionnelles non réglementées au niveau fédéral. Depuis le milieu des années 90, le nombre total de ces diplômes est passé de 1600 à 5000, de sorte que leur part dans la formation profes-

<sup>25</sup> Y compris quelque 800 certificats de capacité sanctionnant des formations qui ne sont pas régies par la loi sur la formation professionnelle.

sionnelle initiale a augmenté de plus de deux fois et demie pour atteindre 7,3 % actuellement. Quant au nombre des attestations de formation élémentaire, il est passé de 2600 à 1000 environ depuis l'introduction de l'attestation fédérale de formation professionnelle.

En résumé, on constate que le nombre des diplômés de la formation professionnelle initiale a légèrement progressé au cours de ces dernières années. Selon les dernières prévisions, cette tendance devrait toutefois s'inverser. Depuis quelque temps, à l'intérieur même de la formation professionnelle initiale, les diplômés situés dans le haut et dans le bas de l'échelle des qualifications ont vu leur importance augmenter. *A une extrémité*, quelque 12 % des diplômés d'une formation professionnelle initiale décrochent une *maturité professionnelle* en plus du certificat fédéral de capacité. Grâce à la combinaison d'un bon niveau de scolarité et d'une formation duale en phase avec la pratique, cette catégorie de diplômés n'a certainement pas trop de peine à entrer sur le marché du travail.<sup>26</sup> *A l'autre extrémité*, plus de 7 % des jeunes accomplissent une formation professionnelle initiale de deux ans, la formation élémentaire étant de plus en plus souvent remplacée par une formation professionnelle initiale de deux ans réglementée au niveau fédéral et sanctionnée par une attestation fédérale de formation professionnelle. Pour ces diplômés, la première recherche d'emploi devrait se révéler tendanciellement plus difficile que pour la grande majorité des jeunes ayant achevé une formation de trois ou quatre ans.

### 3.2 Engagement dans l'entreprise formatrice après la fin de l'apprentissage

De nombreux diplômés d'une formation professionnelle initiale continuent de travailler au sein de l'entreprise formatrice après l'obtention de leur certificat. D'après les dernières estimations, certes assez sommaires, pour 2011, environ 41 % des anciens apprentis étaient encore employés, un an après l'obtention de leur certificat, dans l'entreprise qui les a formés.<sup>27</sup> La toute dernière mesure du «taux des restants» parmi les anciens apprentis correspond donc presque exactement à la moyenne à long terme observée depuis 1996 (voir aussi Mühlemann et al., 2007).

Le nombre des diplômés d'une formation professionnelle initiale n'ayant que très légèrement augmenté, il est possible d'estimer à environ 40 000 le nombre de diplômés cherchant chaque année une solution pour la suite après les examens finaux en automne. La plupart d'entre eux se mettront à la recherche d'un emploi, tandis que d'autres opteront pour une solution transitoire, telle qu'une formation continue ou un séjour à l'étranger.

---

<sup>26</sup> Des indices empiriques attestant le grand attrait pour les entreprises des maturités professionnelles en apprentissage figurent dans le rapport sur la formation 2006 (Coradi Vellacott et al., 2007 : 123).

<sup>27</sup> En raison du petit échantillon observé (n = 198), l'estimation réalisée à l'aide des données de l'ESPA pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2011 n'est pas très précise ; en moyenne des trois premiers trimestres 2011, le taux des restants parmi les diplômés de 2010 est légèrement plus élevé avec 44 % (n = 419), y compris en comparaison de l'année dernière.



## 4 Evolution de la demande pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

L'évolution de l'offre très stable des jeunes arrivant sur le marché du travail ne suffit manifestement pas à expliquer les mutations conjoncturelles marquées et les déplacements à long terme dans la part des chômeurs et des sans-emploi parmi eux. Les changements principalement d'ordre conjoncturel et structurel au niveau de la demande sur le marché du travail – besoins en personnel et en qualifications de la part des entreprises – jouent un rôle bien plus important (O'Higgins, 1997 ; Bell & Blanchflower, 2010). Il semble envisageable que l'évolution de la demande sur le marché du travail soit la raison pour laquelle la recherche d'emploi après l'obtention du diplôme, et donc *l'entrée dans la vie active*, est devenue de plus en plus difficile. C'est dans ce contexte que nous examinerons dans le chapitre 4.1 l'évolution depuis 2001 des offres d'emploi auxquelles peuvent répondre les jeunes arrivant sur le marché du travail. On peut aussi penser que les jeunes professionnels qualifiés qui ne sont pas depuis longtemps dans l'entreprise seront les premiers à être licenciés en cas de réduction des effectifs ou de restructurations (hypothèse du «last in, first out»). Si les différences face au risque de licenciement en fonction de la durée d'engagement dans l'entreprise s'accroissent en raison de l'évolution de la demande sur le marché du travail, le chômage des jeunes professionnels qualifiés augmentera également. Cet aspect sera examiné dans le chapitre 4.2.

### 4.1 Evolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Ce chapitre étudie le nombre et la nature des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail ainsi que les obstacles particuliers auxquels sont confrontés les jeunes diplômés. Les changements par rapport à l'année précédente et leur interprétation dans le contexte de l'évolution à long terme des offres d'emploi resteront au centre de nos réflexions.

Nos analyses se fondent sur les enquêtes effectuées chaque année au mois de mars par le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse sur des échantillons représentatifs d'offres d'emploi sélectionnées au hasard parmi l'ensemble des offres de travail rémunéré parues dans la presse, sur des sites internet d'entreprises ou sur des sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Les offres d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail correspondent à la part des offres d'emploi qui s'adressent (également) aux personnes cherchant un emploi directement à la sortie d'une formation professionnelle initiale. Y sont incluses toutes les offres s'adressant à des professionnels qualifiés de la formation professionnelle initiale n'exigeant aucune expérience ou formation continue préalable, ne correspondant pas à une fonction de direction et n'excluant pas les jeunes diplômés en raison de leur âge.<sup>28</sup>

Les exigences posées dans les annonces d'offres d'emploi traduisent les *préférences* des entreprises qui veulent recruter et l'évolution de ces préférences au fil du temps. Il est dans l'intérêt des entreprises de rédiger leurs offres de façon ciblée, afin d'atteindre précisément le cercle des candidats qui possèdent les qualifications souhaitées pour un poste. En règle générale, un candidat qui ne satisfait pas aux exigences formulées dans une annonce a moins de chances d'être engagé (pour plus d'informations : Sacchi & Salvisberg, 2011 : 31, voir aussi annexe C et les travaux de Bott, Hall & Schade, 2000 ; ouvrage traitant de l'expérience : Müller, 2011).

Depuis 2010, l'enquête sur les offres d'emploi est menée deux fois par an, en mars et, désormais aussi, en septembre. Cette nouvelle enquête permet de déterminer si le marché de l'emploi pour les jeunes diplômés arrivant sur le marché du travail en automne se présente de la même façon qu'au mois de mars. Les résultats de la comparaison des enquêtes sur les offres d'emploi de mars et de septembre 2010 et 2011 sont résumés dans un sous-chapitre distinct (4.1.3).

---

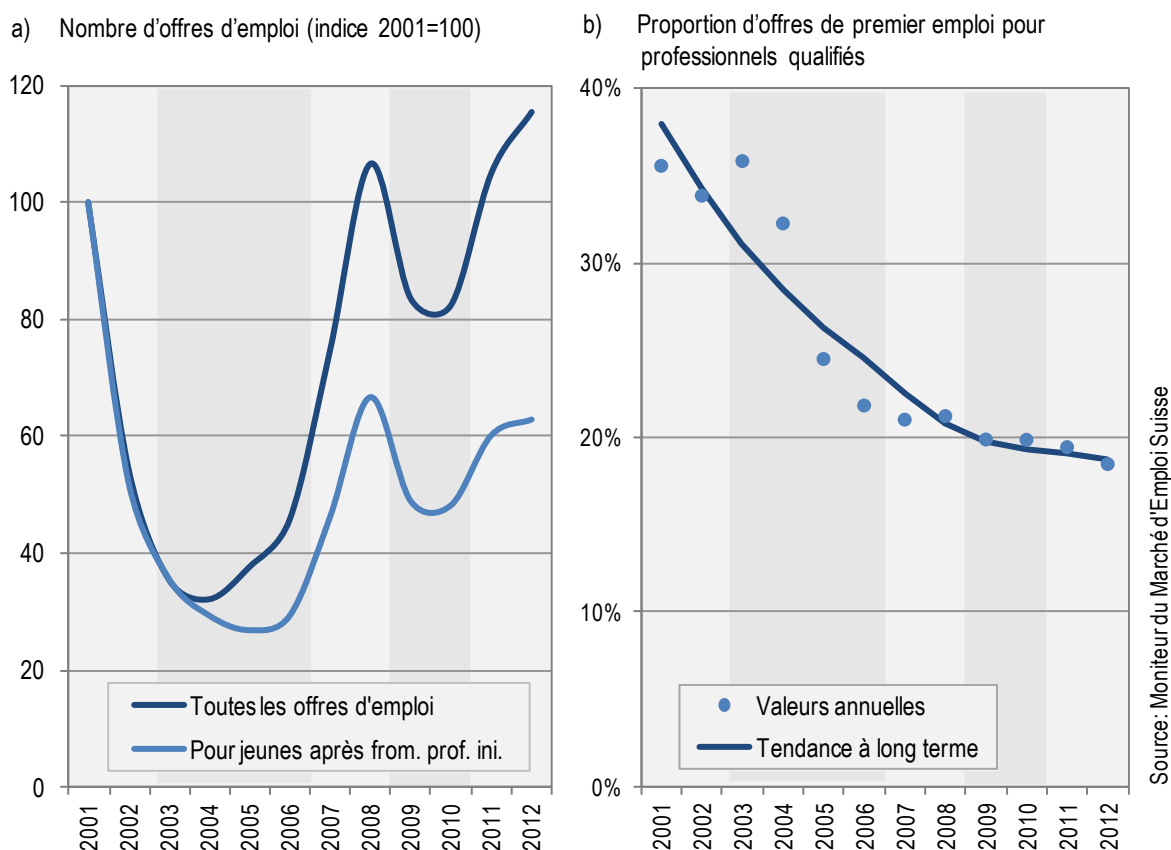
<sup>28</sup> Des informations détaillées concernant les sources des données, les définitions et les méthodes ainsi que des évaluations complémentaires peuvent être consultées dans la version détaillée du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).

#### 4.1.1 Etendue de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Le nombre total des offres d'emplois publiées à l'intention des professionnels qualifiés s'est accru de 10 % de 2011 à 2012 (graphique 7a). Les offres d'emploi s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail ont suivi cette évolution, quoique sous une forme légèrement atténuée. Alors qu'elles avaient bénéficié en 2011 de la reprise du marché du travail dans des proportions similaires à celles du marché de l'emploi pour les professionnels qualifiés, leur croissance n'est plus que de 4 % en comparaison annuelle.

Par conséquent, en comparaison à long terme avec les années où la situation sur le marché était particulièrement favorable comme 2001, 2008 et 2012, l'écart entre le marché de l'emploi pour les professionnels qualifiés et celui s'adressant aux jeunes arrivant dans la vie active ne se creuse en définitive que faiblement. La part des emplois destinés aux jeunes diplômés dans les offres s'adressant aux professionnels qualifiés s'établissait à 19 % en 2011. En 2012, elle s'est réduite à 18 % (graphique 7b). Cette nouvelle baisse, insignifiante, s'inscrit dans la tendance à long terme allant dans le sens d'un recul et d'un aplatissement. De 36 % en 2001, la part des offres s'adressant aux jeunes arrivant sur le marché du travail dans les offres destinées aux professionnels qualifiés s'est réduite depuis de moitié. Le recul a eu lieu essentiellement entre 2003 et 2007. Les années suivantes, la courbe descendante s'est de plus en plus aplatie et, depuis 2009, la part des offres pour les jeunes arrivant sur le marché du travail reste stable à un bas niveau. Pour l'heure, il n'est toutefois toujours pas possible de déceler un quelconque signe de reprise.

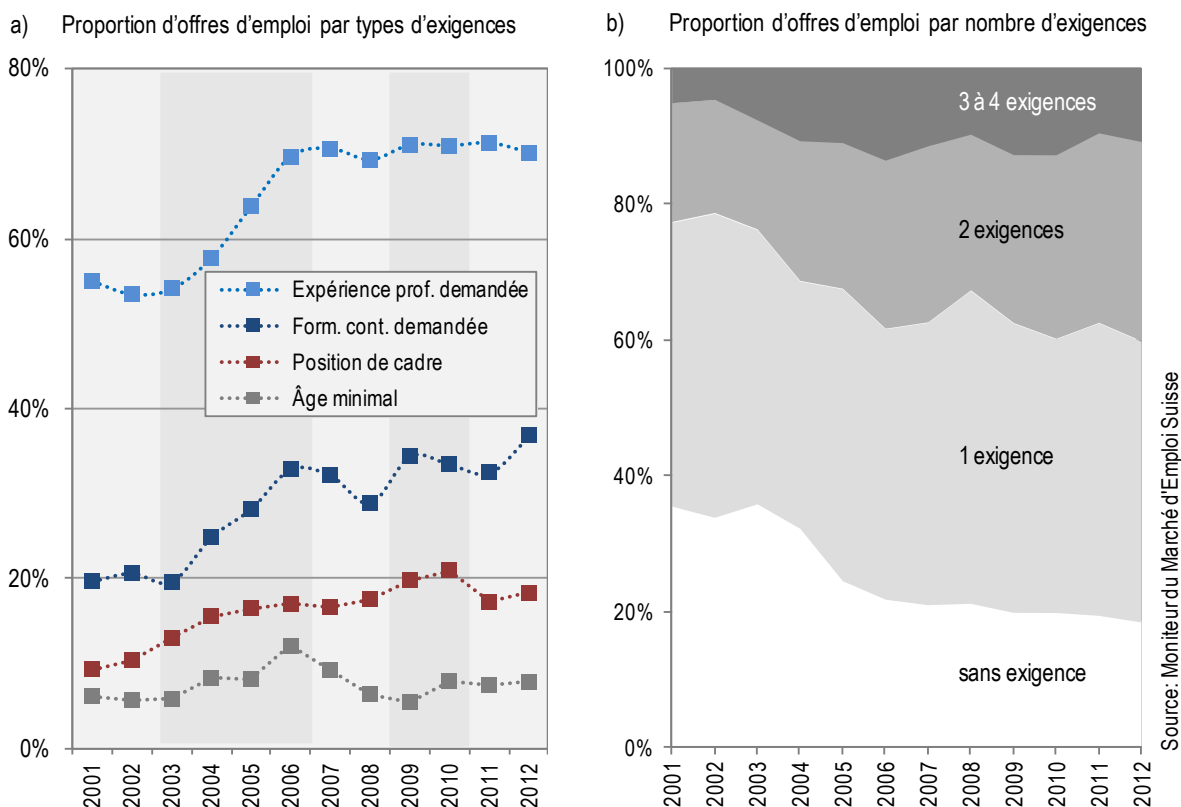
Graphique 7 **Volume et part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail**



Si l'on compare l'évolution de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail avec celle du marché de l'emploi dans son ensemble, on constate que cette part évolue en parallèle à celle, à la courbe non linéaire, des offres d'emploi à l'intention des jeunes diplômés dans les offres destinées aux professionnels qualifiés (selon graphique 7b). Mesurée à l'offre d'emploi dans son ensemble, leur part est passé de 23 % à 11 % entre 2001 et 2012.

La diminution à long terme de la part des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale nous amène à nous interroger sur les obstacles présents sur le marché du travail auxquels ces jeunes sont confrontés. Le graphique 8a montre l'évolution de l'importance des quatre exigences les plus fréquentes dans les offres d'emploi, qui ne permettent pas aux jeunes arrivant sur le marché du travail de postuler sur un pied d'égalité avec d'autres candidats potentiels. Ce graphique représente la part des offres d'emploi assorties de ce type d'exigences sur la totalité des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés ayant accompli une formation professionnelle initiale. Les résultats pour 2012 ne diffèrent guère de ceux de 2011. Outre une formation professionnelle initiale, l'exigence la plus fréquente posée par les entreprises dans les mises au concours de postes demeure l'expérience professionnelle. Depuis 2006, cette exigence s'applique en effet chaque année à près de 70 % des postes destinés aux professionnels qualifiés. Cela montre à quel point, pour un premier emploi, l'absence d'expérience professionnelle représente le *principal obstacle* pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale recherchant un poste correspondant à leurs aptitudes. Le seul changement significatif dans les critères d'exclusion des jeunes arrivant sur le marché du travail concerne la formation continue, qui constitue en 2012 une condition préalable pour 37 % de tous les postes destinés aux professionnels qualifiés. Quelque 18 % des offres d'emploi sont des postes de direction. Comme les années précédentes, l'âge des jeunes arrivant sur le marché du travail continue de les exclure du cercle des candidats pour environ 8 % des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés. L'âge est le seul critère dont la fréquence d'apparition n'a pas augmenté pendant la période considérée.

Graphique 8 Postes pour professionnels qualifiés à exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail



Certaines offres d'emploi comportent même plusieurs exigences tendant à exclure les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi. Cette évolution est représentée dans le graphique 8b. La zone claire dans le bas du graphique correspond aux offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés qui ne com-

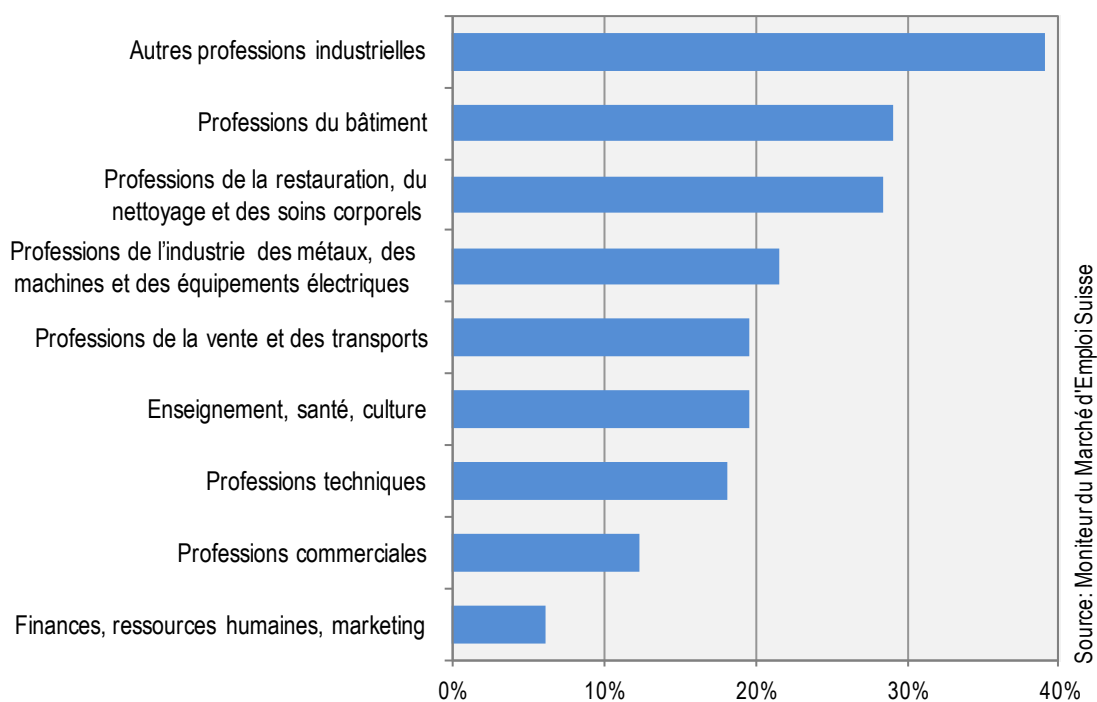
portent *aucune* des exigences précitées et qui sont donc également accessibles aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Leur part pour l'année en cours est d'environ 18 %, soit à peine moins qu'en 2011. La part des offres d'emploi qui formulent deux exigences tendant à exclure les jeunes arrivant sur le marché de l'emploi a cependant légèrement progressé en 2012, notamment parce que la formation continue est une exigence de plus en plus fréquente. La part des offres qui posent simultanément plusieurs exigences s'accroît par conséquent à nouveau légèrement pour atteindre 40 % pour l'année en cours. Dans la plupart de ces cas, les entreprises exigent, comme les autres années déjà, tant une expérience préalable qu'une formation continue.

#### 4.1.2 Composition de l'offre d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail

Sur l'ensemble des offres d'emploi pour les professionnels qualifiés, la part des emplois adéquats pour les jeunes diplômés varie considérablement selon le domaine d'activité, la taille de l'entreprise ou la région observée. Comme nous l'avons fait avec le Baromètre de 2011, l'aperçu ci-après met l'accent sur les résultats pour l'année en cours. Nous examinerons également si les chiffres de 2012 s'inscrivent dans la tendance à long terme.

La répartition des offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale par champs professionnels (graphique 9) montre, comme en 2010 et en 2011, que la part de ces offres est très supérieure à la moyenne dans les autres métiers de l'industrie (39 %) et du bâtiment (29 %) ainsi que dans l'hôtellerie/restauration, le nettoyage et les soins corporels (28 %). En revanche, la part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail reste inférieure à la moyenne dans les professions commerciales ainsi que dans la finance, les ressources humaines et le marketing. Dans ces domaines d'activité, les exigences en termes de qualifications obtenues au-delà de la formation professionnelle sont particulièrement fréquentes. Dans toutes les autres catégories professionnelles, la part d'offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail ne s'écarte guère de la moyenne. La seule variation annuelle à peine statistiquement significative est le recul des domaines de l'enseignement, de la santé et de la culture (P < .10), où la part des offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail était encore supérieure à la moyenne en 2011.

Graphique 9 Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés selon les champs professionnels (2012)



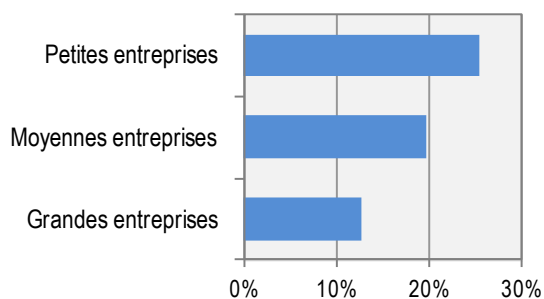
Dans le Baromètre 2010, nous avons constaté que les métiers de l'industrie des métaux, des machines et des équipements électriques étaient le seul groupe professionnel à s'écarter légèrement de la tendance globale à long terme en enregistrant un recul supérieur à la moyenne des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Cette tendance se maintient en 2012, de sorte que la part des offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail a, en moyenne, plus diminué dans ce groupe professionnel que dans les autres groupes durant les douze dernières années.<sup>29</sup> L'évolution contrastée dans les professions techniques est plus marquée, mais aussi plus récente : depuis 2010, la part traditionnellement faible des postes destinés à des jeunes arrivant sur le marché du travail y a presque doublé, passant de 9,5 % à 18 %. Les professions techniques représentent le seul groupe professionnel où la part des postes destinés à de jeunes professionnels qualifiés a augmenté dans le temps. Cette augmentation pourrait être due à la hausse supérieure à la moyenne, depuis 2010, de la demande en professionnels qualifiés dans les professions de la technique. Comme il devient difficile pour les entreprises de repourvoir ces postes, elles se voient contraintes d'assouplir quelque peu leurs exigences.<sup>30</sup> En raison des évolutions ponctuellement divergentes que laissent sous-entendre les chiffres disponibles dans certains champs professionnels, celles-ci devraient continuer d'être surveillées de près au cours des années à venir.

Si l'on considère leurs besoins en personnel qualifié, les petites et moyennes entreprises continuent de proposer beaucoup plus souvent que les grandes des postes accessibles aux jeunes diplômés (graphique 10a). En comparaison de 2011, on ne constate aucune variation en la matière. Les différences selon la taille des entreprises ne sont pas simplement dues au fait que celles-ci recherchent du personnel principalement dans les professions où les jeunes sont en général sous-représentés. Les grandes entreprises assortissent des exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale bien plus souvent que les petites et moyennes entreprises. La plus faible proportion de postes s'adressant à des jeunes professionnels qualifiés pourrait toutefois aussi s'expliquer par le fait que les grandes entreprises parviennent davantage à couvrir leurs besoins en personnel en engageant leurs anciens apprentis après l'obtention du diplôme (voir Mühlemann et al. 2007).

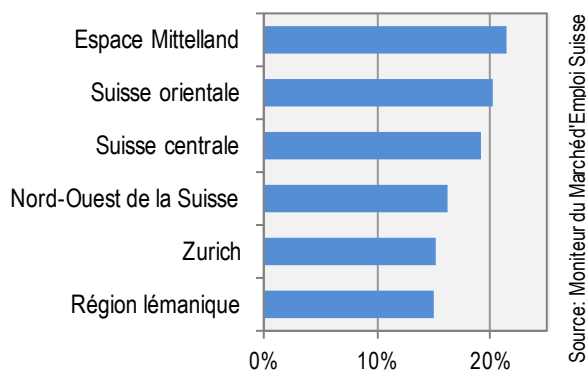
La part des offres proposées par les entreprises du secteur public à l'intention des professionnels qualifiés et accessibles aux jeunes est de 17 %, comme en 2011. Elle ne se différencie donc que marginalement de celle du secteur privé, qui compte 18 % d'offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail.

Graphique 10 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail sur l'ensemble des postes pour professionnels qualifiés selon la taille de l'entreprise et la région (2012)**

a) Par taille de l'entreprise



b) Par région



Source: Moniteur du Marché d'Emploi Suisse

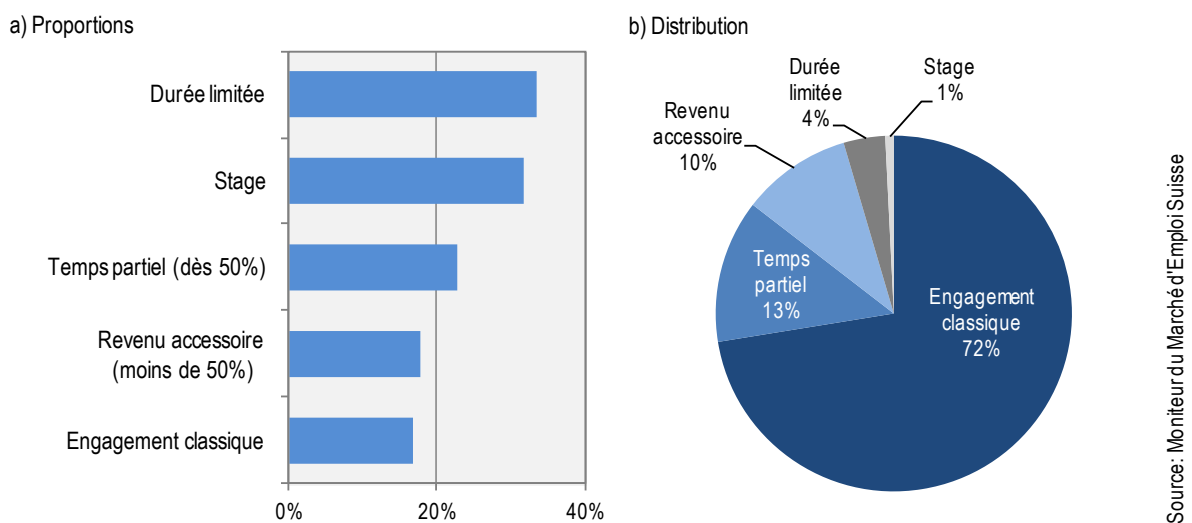
<sup>29</sup> La tendance négative de 2001 à 2012 y est environ deux fois plus forte que dans les autres catégories professionnelles ( $P < .05$ ).

<sup>30</sup> Alors que l'offre d'emploi pour les professionnels qualifiés s'est accrue de 40 % au total pendant les années 2010 à 2012, les métiers de la technique ont enregistré une hausse de 95 %.

Les offres d'emploi pour les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale présentent également des disparités régionales. Les différences dans les pourcentages d'emplois à l'intention de ces jeunes sont toutefois sensiblement moins marquées entre les grandes régions qu'entre les champs professionnels ou les entreprises de tailles différentes (graphique 10b).<sup>31</sup> Les offres d'emploi publiées dans la région lémanique et dans l'agglomération zurichoise sont plus souvent assorties d'exigences excluant les jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale que celles publiées dans l'Espace Mittelland. En comparaison de 2011, le classement des grandes régions en fonction de leur part de postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail demeure inchangé. La part des emplois destinés aux jeunes professionnels qualifiés dans les grandes régions reflète essentiellement aussi la répartition des professions dans les offres d'emploi au niveau régional. Cependant, l'ordre dans lequel sont représentées les grandes régions reste le même quand les différences au niveau de la structure professionnelle sont prises en compte. Il est à noter cependant que les différences régionales diminuent nettement dans ce cas.

Le graphique 11a illustre quelle part des offres d'emploi destinées aux professionnels qualifiés est également accessible aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les conditions d'engagement. Les places de stage et les postes à durée déterminée sont plus souvent ouverts aux jeunes diplômés que les postes à plein temps à durée indéterminée. En comparaison de 2011, on constate que des places de stage à l'intention des professionnels qualifiés ont été beaucoup moins souvent mises au concours et que parmi celles-ci, celles qui étaient accessibles aux jeunes diplômés étaient nettement moins nombreuses. Du fait de cette évolution, sur l'ensemble des offres accessibles aux jeunes diplômés de la formation professionnelle initiale, les places de stage n'en représentent plus que 1 % (graphique 11b). En 2011, leur part était encore de 3 %. Simultanément, la part des emplois avec des conditions d'engagement classiques dans les postes accessibles aux jeunes professionnels qualifiés a augmenté, de sorte que la part des emplois à plein temps à durée indéterminée s'élève à 72 % en 2012. Les offres à l'intention des jeunes professionnels qualifiés ne se distinguent donc plus que marginalement du reste du marché de l'emploi pour les professionnels qualifiés (79 % d'emplois avec des conditions d'engagement classiques). Enfin, parmi les postes accessibles aux jeunes professionnels qualifiés, rien n'indique que la part des postes avec des conditions d'engagement classiques diminue au profit des postes à durée déterminée.

Graphique 11 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail selon les conditions d'engagement (2012)**



<sup>31</sup> En raison du faible nombre de cas, les données concernant le Tessin ne sont pas présentées.

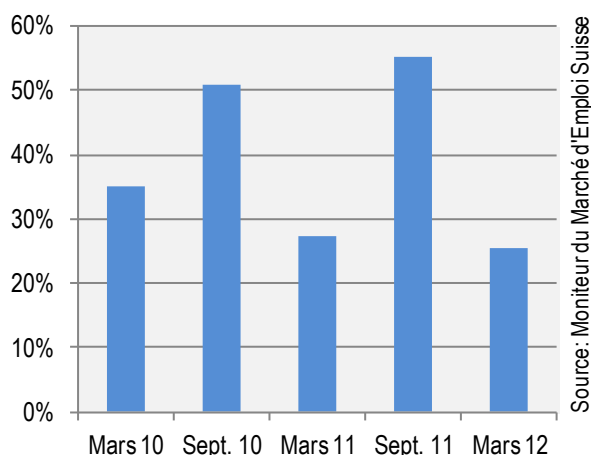
### 4.1.3 Différences saisonnières de l'offre d'emploi entre mars et septembre

En 2011, une enquête supplémentaire sur les offres d'emploi a été réalisée pour la deuxième année consécutive en plus de l'enquête habituelle de mars. Elle doit permettre de déterminer si la situation de l'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail en septembre diffère de celle de mars. Dans ce contexte, nous allons comparer ci-après les résultats de septembre 2010 et 2011 avec ceux des enquêtes de mars un semestre avant et un semestre après.

Il ressort que les différences entre mars et septembre sont généralement peu marquées. En ce qui concerne le volume des offres d'emploi, la part des offres destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail dans les offres pour les professionnels qualifiés était légèrement plus élevée en septembre 2010 que six mois avant et six mois après. Tel n'était toutefois pas le cas en septembre 2011. Leur part s'établissait à 11,4 %, soit exactement sur la courbe de tendance entre mars 2011 et mars 2012 (graphique 7b). Aucun indice clair ne tend jusqu'à présent à démontrer l'existence d'un modèle saisonnier pour les offres d'emploi destinées aux jeunes diplômés. Pour ce qui est des exigences excluant les jeunes arrivant sur le marché du travail, on ne note une différence statistiquement avérée que pour le mois de septembre 2010, où une formation continue était alors moins souvent exigée. Mais cette observation ne s'est pas répétée en septembre 2011. La part mesurée ce mois-là s'inscrivait parfaitement dans la tendance entre les deux enquêtes de mars.

Des différences ponctuelles entre les enquêtes de mars et de septembre apparaissent également en ce qui concerne la *composition des offres d'emploi* pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. Si l'on considère les catégories professionnelles, ce constat ne se vérifie à nouveau que pour le mois de septembre 2010. En septembre 2011, en revanche, la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes professionnels qualifiés ne diffère pas significativement des chiffres de mars six mois avant et six mois après. Il en va de même des parts d'offres d'emploi dans les grandes régions. La situation se présentait de manière un peu différente pour les parts d'offres d'emploi selon la taille des entreprises. Alors que l'on n'observe aucun effet saisonnier dans les moyennes et grandes entreprises, les petites entreprises proposent toujours beaucoup plus de postes destinés à de jeunes professionnels qualifiés en septembre (graphique 12). La part des postes mis au concours par les petites entreprises avait augmenté à plus de 50 % tant en septembre 2010 qu'en septembre 2011.<sup>32</sup> Il est possible que les petites entreprises aient plus de peine, du fait notamment des différences salariales, à engager de bons jeunes diplômés, ce qui les incite à fixer leur recherche en professionnels qualifiés juste après les examens de fins d'apprentissage.

Graphique 12 **Part des postes destinés aux jeunes arrivant sur le marché du travail dans les petites entreprises: comparaison entre mars et septembre (2010-2012)**



<sup>32</sup> Les écarts entre septembre et mars sont significatifs ( $P < .05$ ).

La part (17 % environ) des offres à l'intention des jeunes diplômés pour des emplois à plein temps à durée indéterminée ne présente aucune différence entre les enquêtes de mars et de septembre. Des différences saisonnières tendent à se rencontrer uniquement pour les places de stage, dont la part dans les deux enquêtes de septembre est nettement plus basse. Le chiffre pour mars 2012 a cependant progressé trop faiblement pour pouvoir confirmer le modèle des deux années précédentes. Comme elles ne représentent en 2012 que 1 % de toutes les offres d'emploi à l'intention des jeunes diplômés, les places de stage ne jouent qu'un rôle marginal. Par conséquent, même d'importantes fluctuations saisonnières (en pourcentage) n'ont guère d'effets sur les perspectives d'embauche des anciens apprentis.

Les enquêtes de septembre devront se répéter sur plusieurs années pour pouvoir déterminer avec certitude dans quelle mesure les quelques différences observées entre mars et septembre sur le marché de l'emploi pour les jeunes professionnels qualifiés sont dues à des facteurs saisonniers étayés.

D'une manière générale, le marché de l'emploi pour les jeunes professionnels qualifiés ne présente aucune différence significative par rapport à l'année dernière. Grâce à la situation toujours favorable sur le marché du travail, les offres d'emploi pour les professionnels qualifiés se sont accrues de 10 % dans l'ensemble. La hausse a aussi bénéficié aux jeunes diplômés, quoique dans une moindre mesure que pour les professionnels qualifiés expérimentés. Depuis 2009, la part des offres d'emploi pour les jeunes diplômés s'est stabilisée à un bas niveau. Pendant l'année en cours, environ 82 % de toutes les offres d'emploi destinées à des professionnels qualifiés formulent des exigences telles que les candidatures des jeunes diplômés n'ont que peu de chances d'aboutir.

Des différences significatives dans les parts d'offres d'emploi destinées aux jeunes arrivant sur le marché du travail subsistent entre les métiers, entre les petites et les grandes entreprises et entre les différents types de conditions d'engagement. Comme le confirme une nouvelle analyse de régression multivariée, la forte baisse des offres d'emploi destinées aux jeunes qualifiés ne peut s'expliquer par un déplacement des besoins de qualification attendus par les entreprises dans les domaines qui affichent depuis longtemps une part d'offres d'emploi à l'intention des jeunes arrivant sur le marché du travail inférieure à la moyenne.<sup>33</sup>

Si les exigences et les obstacles pour les jeunes arrivant sur le marché du travail ont augmenté dans des proportions similaires sur l'ensemble du marché de l'emploi, deux catégories professionnelles présentent des signes d'une évolution divergente : dans les professions de l'industrie des métaux, des machines et des équipements électriques, la part des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail se replie à long terme dans des proportions supérieures à la moyenne, alors que cette part croît légèrement dans les métiers de la technique en plein essor. Ces deux phénomènes, révélateurs d'un déplacement structurel, devront être surveillés de près au cours des années à venir.

## 4.2 Licenciements et changements de poste involontaires

Les résultats des Baromètres 2010 et 2011 ne permettent pas d'avancer que les jeunes professionnels qualifiés sont davantage touchés par les licenciements et les changements de poste involontaires. Selon ces résultats, les changements de poste involontaires sont certes sensiblement plus fréquents chez les jeunes que chez les professionnels qualifiés au milieu de leur vie active, mais la différence entre les deux groupes reste inchangée dans le temps. La part des changements de poste involontaires augmente de façon égale pour les deux groupes en cas de conjoncture défavorable et se réduit dans les mêmes proportions lorsque la conjoncture s'améliore. Chez les jeunes professionnels qualifiés, les changements de poste involontaires sont en grande partie dus à l'expiration ou au non-renouvellement d'un contrat à durée déterminée. Contrairement à ce que laisserait supposer l'hypothèse du «last in, first out», les jeunes professionnels qualifiés sont moins touchés qu'en moyenne par les licenciements au sens étroit.

---

<sup>33</sup> Voir le chapitre 4.1.4 de la version détaillée du Baromètre 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).



En raison des modifications apportées dans l'ESPA, les résultats sur les risques de licenciement ne peuvent malheureusement plus, depuis 2010, être comparés directement avec les résultats des années précédentes.<sup>34</sup> Toutefois, il apparaît qu'en 2011, *en moyenne annuelle*, quelque 29 % des changements de poste des professionnels qualifiés de 18 à 25 ans étaient involontaires, c'est-à-dire qu'ils étaient dus à un licenciement ou à l'expiration d'un contrat de travail à durée déterminée. La part correspondante chez les professionnels qualifiés âgés de 26 à 54 ans n'est que légèrement inférieure (27 %). En comparaison de 2010, le risque d'un changement de poste involontaire a diminué d'un cinquième environ dans les deux groupes. Comme en 2010, les jeunes professionnels qualifiés sont à peine plus souvent touchés par des changements de poste involontaires. Les résultats des Baromètres précédents (Sacchi & Salvisberg, 2011 : 46f.) indiquent en revanche que le risque d'un changement de poste involontaire pour les jeunes professionnels qualifiés est plus élevé d'un tiers en moyenne à long terme. Bien que les derniers chiffres disponibles ne soient pas directement comparables avec les précédents en raison des modifications apportées dans l'ESPA, une hausse du risque relatif de licenciement chez les jeunes professionnels qualifiés par rapport aux professionnels qualifiés plus âgés semble peu plausible sur la base des chiffres de 2010 et de 2011. En conclusion, rien n'indique que *le problème du « last in, first out » se soit aggravé*.

## 5 Conclusions

Après une phase de reprise, le marché du travail pour les jeunes entrant dans la vie active a évolué de manière un peu plus défavorable au cours des douze derniers mois. Epuré des variations saisonnières, le taux de chômage des professionnels qualifiés en âge d'entrer sur le marché du travail s'est accru d'un dixième à 8,5 % en comparaison du milieu de 2011. Le taux de chômage des jeunes professionnels qualifiés est aujourd'hui beaucoup plus élevé qu'à la fin de la dernière période de haute conjoncture en 2008, où il s'établissait à 4,8 % en données désaisonnalisées.

Si l'on compare le niveau du chômage des jeunes arrivant sur le marché du travail avec celui de personnes du même âge sans formation postobligatoire, on constate que *l'achèvement d'une formation professionnelle initiale* continue d'exercer un *fort effet protecteur contre le chômage*. Les jeunes sans diplôme sont aujourd'hui 1,7 fois plus touchés par le chômage que les jeunes professionnels qualifiés. Même si les taux de chômage des personnes sans diplôme et des professionnels qualifiés se sont légèrement rapprochés entre 2008 et 2010, il serait prématuré d'en conclure que l'effet protecteur tend peu à peu à s'estomper. Quoi qu'il en soit, c'est une évolution qu'il faut continuer d'observer.

La comparaison entre les jeunes arrivant sur le marché du travail et les professionnels qualifiés plus âgés montre que le chômage des jeunes a augmenté plus fortement que celui des professionnels qualifiés plus âgés depuis la dernière période de haute conjoncture de 2008. L'écart constaté (Sacchi & Salvisberg, 2011 : 12-16) dans la comparaison avec 2001 et 2008, qui avaient été des années de haute conjoncture, entre le chômage des jeunes diplômés et celui des professionnels qualifiés plus âgés se vérifie aussi dans le passé récent, quoique sous une forme un peu moins marquée.

Les indicateurs visant à identifier un *renforcement du chômage au début de la vie active* confirment les résultats des précédents Baromètres. Les jeunes arrivant sur le marché du travail sont peu touchés par le chômage de longue durée, c'est-à-dire excédant un an. Le chômage multiple en l'espace d'un an est quant à lui plus marqué chez les jeunes que chez les professionnels qualifiés plus âgés. Rien n'indique cependant que la tendance est à la hausse. Il serait souhaitable à ce sujet de mener des analyses complémentaires sur les réinscriptions auprès des ORP après des interruptions plus longues, car certains indices laissent penser que cette forme de chômage a augmenté.<sup>35</sup>

---

34 Pour le 2<sup>e</sup> trimestre, il n'est plus possible d'entreprendre une évaluation séparée des données expliquant le dernier changement de poste. L'échantillon partiel interrogé par l'ESPA se compose cependant toujours des personnes actives qui occupent leur poste depuis un an au plus ainsi que des sans-emploi.

35 D'après une étude AMOSA (Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, 2010), ces réinscriptions après une longue interruption, particulièrement fréquentes chez les jeunes, ont augmenté à long terme.

Les résultats sur la *situation professionnelle des jeunes diplômés* sur la base de l'enquête suisse sur la population active pour les années 1996 à 2011 montrent dans l'ensemble que l'évolution observée dans les deux derniers Baromètres se poursuit. La part des occupations non précaires s'est à nouveau légèrement repliée pour atteindre 72 % au deuxième trimestre 2011, tandis que la part des emplois précaires se maintenait à quelque 13 %. La part des personnes sans activité professionnelle, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en formation ni en recherche d'emploi, a continué de s'accroître. La hausse à plus de 8 % en 2011 s'inscrit certes dans la tendance à long terme, et la dépasse même par son ampleur. Enfin, la part des jeunes diplômés qui n'ont pas de travail et qui sont à la recherche d'un emploi s'est abaissée à 7 % au deuxième trimestre 2011, après avoir atteint un pic de près de 11 % au deuxième trimestre 2010. Dans une perspective à long terme, elle a cependant fortement augmenté en dépit du recul enregistré l'année dernière.

Les résultats sur *l'évolution du nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail* demeurent largement inchangés en comparaison de l'année dernière. Le nombre de diplômés de la formation professionnelle initiale a une nouvelle fois légèrement augmenté. Selon les derniers chiffres disponibles, deux diplômés sur cinq restent en outre employés dans l'entreprise qui les a formés.

En ce qui concerne *l'évolution de la demande pour les jeunes arrivant sur le marché du travail*, les *risques relatifs de licenciement* encourus par les jeunes professionnels qualifiés en comparaison des professionnels qualifiés plus âgés n'ont pratiquement pas changé, voire ont reculé. La progression à long terme du chômage au moment de l'entrée dans la vie active ne peut donc pas s'expliquer par un risque de licenciement plus élevé chez les jeunes professionnels qualifiés.

Parmi les résultats sur *l'évolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail*, deux d'entre eux méritent d'être relevés. Tout d'abord, les résultats de l'enquête de septembre menée pour la deuxième année consécutive confirment que le marché de l'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail immédiatement après les examens finaux en automne n'est pas, sur le plan du volume et de la structure des offres d'emploi, fondamentalement différent de celui de mars. Il n'existe *aucun indice sur la présence de facteurs saisonniers déterminants*. L'évolution du marché de l'emploi pour les jeunes diplômés peut donc continuer d'être analysée sur la base des enquêtes de mars, dont les séries remontent très loin dans le passé.

Les analyses sur *l'évolution des offres d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail* montrent que le nombre de celles-ci s'est pratiquement stabilisé, après avoir fortement reculé au cours des dix dernières années. En comparaison de 2011, la part des offres d'emploi à l'intention des jeunes diplômés dans l'ensemble des offres s'adressant aux professionnels qualifiés a diminué d'un point pour s'établir à 18 %. La baisse à long terme des offres d'emploi adéquates est due principalement aux exigences croissantes des entreprises en matière d'expérience professionnelle et de formation continue. Cette évolution s'observe dans tous les secteurs du marché de l'emploi. De plus en plus d'emplois à l'intention des professionnels qualifiés sont assortis d'exigences qui excluent une candidature de jeunes diplômés. Durant leur recherche d'emploi, les jeunes professionnels qualifiés se heurtent ainsi de plus en plus souvent à des difficultés qui influent sur leur risque de se retrouver au chômage. En toute logique, l'offre d'emploi et le risque de chômage ont évolué plus favorablement chez les professionnels qualifiés expérimentés que chez les jeunes diplômés.

## Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle (sanctionne une formation professionnelle initiale de deux ans)
CC	Certificat de capacité (sanctionne une formation professionnelle qui n'est pas soumise à la LFP)
CFC	Certificat fédéral de capacité (sanctionne une formation professionnelle initiale de trois ou quatre ans)
EC	Ecole de commerce
ESPA	Enquête suisse sur la population active
MP	Maturité professionnelle (MP1 : maturité professionnelle en parallèle à l'apprentissage)
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFS	Office fédéral de la statistique
ORP	Office régional de placement
PLASTA	Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie du Département fédéral de l'économie (DFE)

## Termes et définitions

Chômeurs de longue durée	Personnes au chômage depuis plus d'un an.
Chômeurs inscrits	Personnes inscrites auprès d'un ORP, n'occupant pas d'emploi et étant employables immédiatement. Cette notion englobe indifféremment les personnes touchant une indemnité de chômage et celles n'y ayant pas droit.
Conditions d'engagement classique	Emplois à temps complet et à durée illimitée.
Emploi précaire	Conformément à la définition de l'OFS, un emploi précaire correspond aux situations de travail suivantes : un contrat d'une durée inférieure à 12 mois ; une activité lucrative indépendante de moins de 20 heures par semaine et une activité salariée de moins de 6 heures par semaine ; toute forme de travail précaire (travail pour un ménage privé, pour l'entreprise familiale ; activité indépendante sans employé) ; occupation de plusieurs emplois simultanément.
Entrée sur le marché du travail	Âge entre 18 et 21 ans coïncidant typiquement avec la fin de la formation professionnelle initiale (→ phases actives précoce et intermédiaire). <sup>36</sup>
Formation continue	On inclut dans la formation continue les offres de la formation professionnelle supérieure qui reposent sur une formation professionnelle initiale.
Formation professionnelle initiale	Conformément à la définition de l'OFS, englobe les diplômes postobligatoires suivants (degré secondaire II) : formation professionnelle initiale (formations initiales d'une durée de deux, trois ou quatre ans) et les formations élémentaires.
Jeunes arrivant sur le marché du travail	Jeune arrivant sur le marché du travail après avoir terminé avec succès une formation professionnelle initiale.
Jeunes	Groupe d'âge des 18-25 ans (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).
Offre d'emploi	Poste à pourvoir paru dans la presse, sur le site internet d'une entreprise ou sur un site internet spécialisé dans les offres d'emploi (ainsi que l'ensemble des offres pour de tels postes).
Personnes actives	Personnes ayant un emploi et personnes au chômage, à l'exclusion des apprentis (la définition de l'OFS inclut en revanche les apprentis).
Personnes sans emploi	Sont considérés comme sans emploi, selon la définition de l'OFS, les actifs non occupés dans la semaine précédant l'enquête, ayant activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et disponibles pour commencer une activité.
Phase active intermédiaire	Âge de 26 à 54 ans au cours duquel la plupart des personnes ayant suivi une formation professionnelle initiale se trouve au milieu de leur parcours professionnel. La phase précédant la retraite n'a pas été traitée, car d'autres problèmes liés à l'emploi se présentent à cette période (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active précoce).

---

<sup>36</sup> Voir les remarques dans le chapitre 2.1.

Phase active précoce	Âge de 22 à 25 ans où la plupart des jeunes ont déjà intégré le monde professionnel (→ Entrée sur le marché du travail, → Phase active intermédiaire).
Population active	(→ Personnes actives).
Poste destiné à des professionnels qualifiés	Poste exigeant un diplôme de la formation professionnelle initiale et éventuellement une formation continue (→).
Poste destiné aux jeunes arrivant sur le marché du travail	Poste qualifié (→) assorti d'exigences laissant <i>également</i> la possibilité aux jeunes arrivant sur le marché du travail d'y postuler. Sont inclus selon cette définition les postes sans fonction de direction, n'exigeant aucune expérience professionnelle ou formation continue (→) préalable et n'excluant pas les jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale en raison de leur jeune âge.
Professionnels qualifiés	Personnes disposant d'un diplôme de formation professionnelle initiale en tant que qualification la plus élevée.
Taux de chômage	Part des chômeurs inscrits sur l'ensemble de la population active (→), dont le chiffre est calculé <i>chaque année</i> en se basant sur l'enquête ESPA (qui utilise une autre méthode de calcul que le SECO).
Taux de restants	Part des personnes en fin d'apprentissage qui, lors de l'enquête ESPA au deuxième trimestre de l'année suivante, travaillent encore dans l'entreprise où elles ont effectué leur apprentissage.

## Bibliographie

- Arbeitsmarktbeobachtung Ostschweiz, Aargau und Zug (AMOS) (2010). *Wiederholte Arbeitslosigkeit. Situation und Massnahmen*. Verband Schweizerischer Arbeitsämter, Regionalkonferenz Ost (Hg.) : Zürich.
- Bell, David N.F. & David G. Blanchflower (2010). *Youth Unemployment : Déjà Vu ?*. Nr. IZA Discussion Paper Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit : Bonn.
- Bott, Peter, Anja Hall & Hans-Joachim Schade (2000). *Qualifikationsanforderungen im IT-Bereich - Wunsch und Wirklichkeit. Ergebnisse einer Inserentennachbefragung im Rahmen des Früherkennungssystems Qualifikationsentwicklung*. Bundesinstitut für Berufsbildung : Bonn.
- Buhmann, Brigitte, Bernhard A. Weber, Boris Zürcher & Alois Fässler (2000). Que mesurent exactement les statistiques du chômage ? *La Vie économique* 73 (1) : 40-43.
- Coradi Vellacott, Maya, Stefan Denzler, Silvia Grossenbacher, Miriam Kull et al. (2007). 'Rapport sur l'éducation en Suisse 2006'. Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (d.) : Aarau.
- Furnham, Adrian (1985). 'Youth Unemployment : A Review of the Literature'. *Journal of Adolescence* 8 (2) : 109-124.
- Kammermann, Marlise (2010). 'Job or Further Training ? Impact of the Swiss Basic Federal Vocational Education and Training (VET) Certificate on the Careers of Low Achieving Young People'. *Education + Training* 52 (5) : 391-403.
- Mühlemann, Samuel, Stefan Wolter, Marc Fuhrer & Adrian Wüest (2007). *Lehrlingsausbildung - ökonomisch betrachtet*. Rüegger : Chur / Zürich.
- Müller, Marianne (2011). *Keine Erfahrung – keine Stelle ? Die Rolle der Berufserfahrung im Anstellungsprozess*. Masterarbeit : Stellenmarkt Monitor Schweiz, Soziologisches Institut der Universität Zürich.
- O'Higgins, Niall (1997). 'The Challenge of Youth Unemployment'. *International Social Security Review* 50 (4) : 63-93.
- OCDE (2008). Prendre un bon départ. Le passage de l'école à la vie active dans les pays de l'OCDE. *Perspectives de l'emploi* 26 : 25-78.
- Office fédéral de la statistique (Éd.) (2003). L'évolution du marché du travail pour les personnes hautement qualifiées. Une analyse empirique des enquêtes de 1991 à 2001 auprès des nouveaux diplômés. Office fédéral de la statistique : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (Éd.) (2009). De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées. Office fédéral de la statistique : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (Éd.) (2011a). Femmes et hommes dans les hautes écoles suisses. Indicateurs sur les différences entre les sexes. Office fédéral de la statistique : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (Éd.) (2011b). De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2009 auprès des personnes nouvellement diplômées. Office fédéral de la statistique : Neuchâtel.
- Office fédéral de la statistique (2011c). Scénarios 2011-2020 pour le degré secondaire II. Office fédéral de la statistique : Neuchâtel.
- Sacchi, Stefan & Alexander Salvisberg (2011). *Berufseinsteiger-Barometer 2010*. Report im Auftrag des Bundesamts für Berufsbildung und Technologie (Ausführliche Version, Februar 2011). Stellenmarkt-Monitor Schweiz : Universität Zürich.
- Sacchi, Stefan, Alexander Salvisberg & Marlis Buchmann (2005). 'Long-Term Dynamics of Skill Demand in Switzerland, 1950-2000', Seite 105-134, in Hanspeter Kriesi, Peter Farago, Martin Kohli & Milad Zarin-Nejadan (Hg.) : *Contemporary Switzerland. Revisiting the Special Case*. Palgrave Macmillan : Houndsmills.
- Scarpetta, Stefano & Anne Sonnet (2012). 'Rising Youth Unemployment During the Crisis : How to Prevent Negative Long-Term Consequences on a Generation?'. *Intereconomics : Review of European Economic Policy*, Vol. 47 (1) : 4-10.
- Scarpetta, Stefano, Anne Sonnet & Thomas Manfredi (2010). Montée du chômage des jeunes dans la crise : comment éviter un impact négatif à long terme sur toute une génération? Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (Éd.) : Documents de travail de l'OCDE : questions sociales, emploi et migrations, n° 106. OCDE : Paris.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2010). 'Le passage au monde du travail : les mesures des autorités cantonales du marché du travail et de la Confédération pour l'insertion professionnelle des jeunes adultes'. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 07.3232 du groupe PDC/PEV/PVL du 23 mars 2007.
- Vandenberghe, Vincent (2010). *The long-term effects of recessions on youth. Reviewing the Evidence*. Université catholique de Louvain (UCL) : Louvain-la-Neuve.
- Weber, Bernhard & Daniel Duttweiler (2010). La situation des jeunes sur le marché du travail lors de la dernière récession. *La Vie économique* 83 (11) : 47-51.
- Wyss, Simone (2008). *Ist die relative Schlechterstellung niedrigqualifizierter Arbeitskräfte Mythos oder Realität? Eine Analyse der Schweizer Disparität von Lohn- und Arbeitslosenquote nach Qualifikation*. Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum (WWZ) der Universität Basel : 'WWZ Studie 06/08'.

## Aperçu de la méthodologie

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale s'appuie sur différentes statistiques et études qui ne peuvent ici être présentées que de façon sommaire. Pour chacune des problématiques étudiées dans nos analyses, nous avons compilé une ou plusieurs des sources suivantes :

- Les statistiques sur les diplômes de formation établies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) recensent le nombre et les types de diplômes délivrés à l'issue d'une formation dans le cadre du degré secondaire II
- Le système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA) met chaque mois des données statistiques sur le nombre de chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement.
- L'enquête suisse sur la population active (ESPA) interroge trimestriellement depuis 2010 un échantillon de la population résidant en Suisse sur leur situation en matière de formation et d'emploi. Cet échantillon inclut également des jeunes arrivant sur le marché du travail et d'autres jeunes ayant suivi une formation professionnelle initiale.
- Le Moniteur du Marché d'Emploi Suisse (SMM) compile chaque année, en mars et en septembre, des échantillons représentatifs d'offres d'emploi tirées au hasard de la presse, des sites internet d'entreprises ou de sites spécialisés dans la publication d'offres d'emploi. Ces échantillons sont compilés dans leur version complète et traités ensuite pour établir des analyses statistiques. La base de données couvre une période remontant jusqu'à 2001 pour toute la Suisse et jusqu'à 1950 pour la Suisse alémanique.

La situation professionnelle des jeunes dépend fortement de la conjoncture. C'est pourquoi, dans le présent rapport, les évolutions pertinentes sont relevées, dans la mesure du possible, sur une durée minimale équivalant à un cycle conjoncturel complet. On peut ainsi en déduire si des tendances durables se dessinent indépendamment de la conjoncture. Dans les graphiques comportant des évolutions dans le temps, les périodes représentées par une couleur foncée indiquent une situation difficile sur le marché de l'emploi, tandis que les années représentées par une couleur claire correspondent à une situation favorable (c'est-à-dire que le chômage est au-dessous de la moyenne observée depuis de nombreuses années).

Bien qu'une partie des différences et des évolutions décrites reposent sur une analyse d'échantillons, la probabilité d'une erreur ( $\alpha$ ) dans ces données est statistiquement limitée à 5 % au maximum. La structure complexe des échantillons de l'ESPA et du SMM (échantillon stratifié à plusieurs degrés) est à chaque fois prise en considération lors du calcul des erreurs d'échantillonnage. Pour obtenir des informations détaillées sur la base de données et les méthodes utilisées, nous vous invitons à consulter le rapport complet 2010 (Sacchi & Salvisberg, 2011).

## Impressum / Contact

Le Baromètre des jeunes arrivant sur le marché du travail après une formation professionnelle initiale est établi par le Moniteur du marché d'Emploi Suisse (*Stellenmarkt-Monitor Schweiz*) de l'Université de Zurich (professeur Marlis Buchmann) sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Toute citation des données de ce rapport doit faire mention de sa source.

Les auteurs du présent rapport sont MM. Stefan Sacchi et Alexander Salvisberg ; pour toute question, vous pouvez prendre contact avec eux par courrier électronique (smm@stellenmarktmonitor.ch) ou par téléphone :

Stefan Sacchi

tél. 044 635 23 52

Alexander Salvisberg

tél. 044 635 23 37

[www.stellenmarktmonitor.uzh.ch](http://www.stellenmarktmonitor.uzh.ch)

**smm** stellenmarkt  
monitor CH